



Les enjeux pour les petits producteurs dans l'irrigation à grande échelle – le cas du barrage de Bagré au Burkina Faso

Rapport Final

Mai 2014

Oumar OUEDRAOGO

Serge Alfred SEDOGO



Sommaire

I.	Présentation du contexte générale du Burkina Faso	9
1.1.	Informations générales	9
1.2.	Contribution des différents secteurs productifs de l'économie	9
1.2.1.	Contribution de l'agriculture dans l'économie	10
1.2.2.	Contribution du secteur de l'industrie et du secteur tertiaire	10
1.3.	Défis majeurs du secteur de l'Agriculture	11
II.	Objectifs et méthodologie de la recherche action dans la zone de Bagré	11
2.1.	Objectifs de la recherche action	11
2.2.	Méthodologie de la recherche action	11
2.3.	Limites de la méthodologie	15
III.	Orientation stratégique et politique agricole du Burkina	16
3.1.	Principales orientations stratégiques en matière de politique agricole	16
3.1.1.	Orientations en matière de politique agricole	16
3.1.2.	Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) et choix spécifiques aux zones ciblées par l'étude	17
3.1.3.	Analyse de la place de l'agriculture irriguée dans les politiques agricoles	17
3.2.	Contexte spécifique du site de l'étude	20
3.2.1.	Présentation du site de Bagré	20
3.2.2.	Constats	22
IV.	Description des actifs et moyens d'existence	22
4.1.	Analyse des systèmes de production pendant la phase expérimentale avant le barrage	22
4.2.	Profil général des producteurs enquêtés et l'accès aux facteurs de production	24
V.	Efficacité des stratégies de renforcement des moyens d'existence	30
VI.	Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces	34
VII.	Les aspirations et visions futures des exploitations familiales	38
VIII.	Analyse du cadre institutionnel : les facteurs qui renforcent ou affaiblissent les moyens et stratégies d'existence durable	40
8.1.	Analyse des facteurs liés au cadre institutionnel local et national qui renforcent les moyens d'existence durables	40
8.2.	Analyse des facteurs liés au cadre institutionnel local et national qui menacent/affaiblissent les moyens et stratégies d'existence durable	43

IX. Conclusions (Changements ou types de transformations à promouvoir pour soutenir durablement les moyens de subsistance) _____	44
9.1. Changements politiques au niveau local et national _____	44
9.2. Changements organisationnels en cours _____	46
X. Recommandations à l'endroit de GWI _____	46

Abréviations :

GWl : Global Water Initiative

IIED : Institut International pour l'Environnement et le Développement

IED : Institut pour le Développement de l'Environnement

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

PIB : Produit Intérieur Brut

PASA: Programme d'Ajustement Structurel de l'Agriculture

LIDHD: lettre d'Intention de Développement Humain Durable

DOS : Document d'Orientation Opérationnel

PSO: Plan Stratégique Opérationnel

CSLP: Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté

RAF : Réorganisation Agraire et Foncière

IMF : Institution de Micro Finance

Introduction

Le présent rapport expose les résultats de la recherche action sur les moyens d'existence des petits agriculteurs. L'étude a été conduite avec la participation des producteurs rizicoles installés sur les terres irriguées de la zone de Bagré. Elle entre dans le cadre des initiatives prises par Global Water Initiative (GWI) qui vise à définir à travers les résultats, les options d'intervention lui permettant d'améliorer les conditions d'existences des petits exploitants installés en aval des grands barrages. Les objectifs sont :

- Analyser les moyens d'existence des producteurs installés sur les périmètres rizicoles irrigués de Bagré et mesurer l'évolution des changements qui se sont opérés depuis la mise en valeur des exploitations ; et en déterminer leur nature et leurs effets ;
- Identifier des domaines de progrès ou de retard dans le cadre du soutien au développement des moyens d'existence durables et de la réalisation de productivité accrue grâce aux innovations et à l'intensification agricole impulsée par les producteurs ; ainsi que des stratégies qui pourraient favoriser des transformations positives à travers une démarche de recherche-action avec les parties prenantes ;
- Identifier les changements organisationnels et politiques requis afin de mieux soutenir la production et les stratégies d'existence des petits producteurs ;
- Formuler des recommandations dans les domaines d'intervention spécifiques de GWI, permettant de plaider de manière efficace en faveur des petits producteurs en vue d'améliorer durablement les pratiques et la productivité agricole, et d'adopter et partager les innovations.

RESUME EXECUTIF

Depuis la mise en œuvre du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (2000-2009), le Burkina Faso a développé une politique agricole centrée sur la sécurité alimentaire en vue d'accroître de manière substantielle la production agricole et les revenus en milieu rural. Cette politique qui s'est concrétisée en 2003 par l'adoption de la Stratégie de Développement Rural (SDR) a jeté les perspectives d'un développement de l'agriculture à l'horizon 2015. Au cours de cette période, plusieurs programmes ont été mis en œuvre en faveur du monde rural. En cours de processus, des évolutions qualitatives et quantitatives ont été enregistrées et ont conduit à la mise en œuvre de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) qui s'étend sur la période 2011-2015, conduisant à l'élaboration et à la mise en œuvre du Programme National du Secteur Rural sur la même période. Ce programme constitue désormais le seul cadre de référence et d'intervention des acteurs de développement au plan local, national, régional, continental et international. On note ainsi une continuité dans la conduite des politiques de développement agricole, mais aussi des changements au niveau du choix des critères de développement. Un des principaux axes déterminant la politique agricole nationale est le développement d'une agriculture orientée vers le marché avec un accent mis sur la promotion des pôles de croissance dont celui de Bagré.

En effet, notre démarche de recherche-action étant limitée à la période 2009, il conviendrait de faire un rappel des objectifs global et spécifiques en vigueur à cette date donnée (MOB, rapport d'activités 2009) :

Objectif global

L'objectif global du projet est de contribuer à l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire et nutritionnelle et la réduction de la dépendance énergétique du Burkina Faso.

Objectifs spécifiques :

Ce sont :

- améliorer la sécurité alimentaire par l'aménagement et la mise en valeur de 30 000 ha de terres irrigables ;
- contribuer à assurer la production hydroélectrique ;
- contribuer à l'intensification des productions animales ;
- accroître la production halieutique par la pêche et l'aquaculture ;
- promouvoir l'écotourisme ;
- assurer une exploitation durable des ressources naturelles ;
- accroître les revenus des producteurs et contribuer à la réduction du chômage par la promotion de l'agrobusiness ;
- améliorer les conditions de vie des populations par la création d'infrastructures sociales.

Notre étude, se fondant sur des résultats d'analyse réalisée sur cinq (5) types de producteurs à savoir : i) les producteurs manuels, (ii) les producteurs de riz équipés avec traction bovine, (iii) les producteurs de riz et autres (pêche, maraichage et élevage), (iv) les femmes chefs d'exploitation, (v) et les producteurs de semences de riz, fait ressortir les constats suivants :

- Sur le site du pôle de Bagré, les capitaux naturels sont marqués par l'absence de titre de propriété, l'insuffisance des surfaces exploitées, l'absence de champs pluviaux dans certains villages de la rive gauche et la réduction des superficies en rive droite comme c'est le cas des superficies du V8 qui est presque à l'abandon compte tenu des conditions d'irrigation inappropriés¹, l'appauvrissement des sols dû à la monoculture du riz et les équipements agricoles comme facteur de croissance extensive.
- Le faible niveau d'équipement agricole et les difficultés d'accès au financement constituent également des contraintes majeures à l'accroissement de la production.

Afin de faire face aux contraintes à la production, les petits producteurs développent des stratégies telles que l'utilisation de la fumure organique, la réduction des quantités d'engrais, la location d'une partie de leur parcelle pour financer l'exploitation du reste de la parcelle, la diversification des sources de revenus (pêche, élevage, commerce, etc.), etc.

Il ressort de l'étude que les principaux défis pour améliorer la productivité des parcelles aménagées sur le site du pôle de Bagré sont :

- Améliorer les conditions d'accès aux crédits et aux équipements agricoles
- Garantir l'acquisition de droit de jouissance des terres irriguées
- Augmenter les surfaces irriguées
- Favoriser l'accès aux conseils agricoles appropriés et la qualité des services non financiers,
- Encourager la diversification de la production pour accroître le revenu agricole
- Renforcer les capacités des réseaux sociaux (organisations professionnelles agricoles, réseaux informels d'approvisionnement et de commercialisation, de transformation² etc.) en gestion et en organisation sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

En prenant en compte les défis à relever, la GWI pourrait intervenir sur les axes suivants :

- Approfondissement la réflexion avec les producteurs afin de mieux cibler les appuis surtout en faveur des nombreux producteurs défavorisés et accélération de la mise à niveau dans l'acquisition des moyens de production,

¹ Il ressort des entretiens avec les producteurs que les aménagements du village 8 (V8) se situent sur une pente élevée par rapport au niveau de l'eau, ce qui ne permet pas une bonne irrigation des parcelles situées dans cette localité. Ces derniers mettent en cause le système d'aménagement et l'efficacité des canaux d'irrigation (Bagré, entretiens, mars 2013)

² Il s'agit de différents réseaux qui se situent dans une logique d'échanges et de redistribution qui passe par le système communautaire qui peuvent prendre plusieurs formes en amont et en aval. Ces réseaux constituent de moyens de régulation et des canaux de transaction. Ce sont les groupements, les réseaux formels et informels d'approvisionnement, de commercialisation et de transformation.

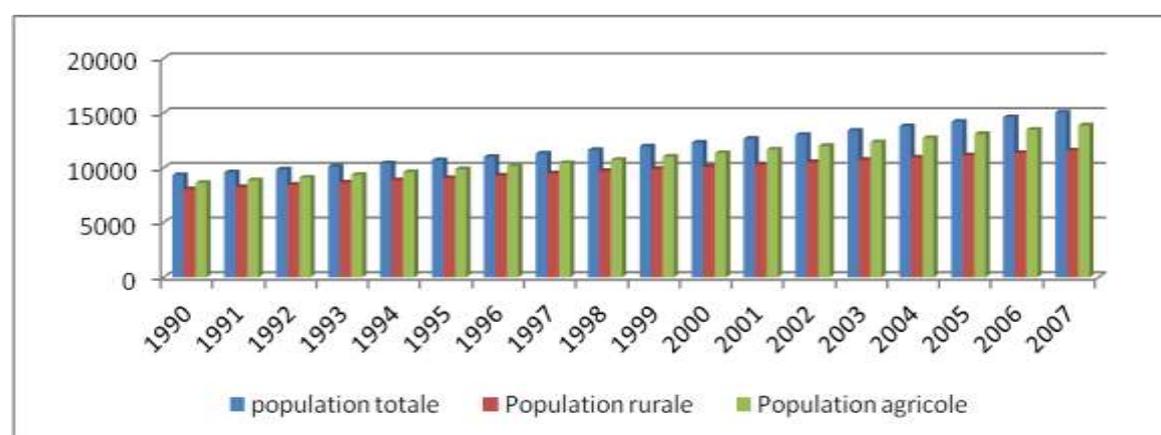
- Renforcement de la gouvernance et de la capacité organisationnelle au niveau des organisations professionnelles des producteurs,
- Appui-accompagnement des réflexions pour la mise en place d'une stratégie sur la fonction du conseil agricole adaptée par filière afin de mieux accompagner la professionnalisation agricole.

I. Présentation du contexte générale du Burkina Faso

1.1. Informations générales

Le Burkina Faso est un pays enclavé et situé au cœur de l’Afrique de l’Ouest. Il couvre environ une superficie de 274 000 km². Avec une population estimée à 16 968 000 d’habitants en 2011 (contrystat Burkina 2012) qui s’accroît à un rythme de 3,42 % par an, le Burkina est classé parmi les pays à faibles revenus. A la même date, la population agricole représentait 12 464 000 habitants soit 80% environ de la population totale avec un taux d’accroissement annuel de 2,3% par an. Le nombre de ménages agricoles est estimé à 1 302 7483 (contrystat Burkina 2012). Le graphique ci-après présente l’évolution des différents secteurs de la population entre 1990 et 2007.

Graphique 1 Comparaison de la population totale, de la population rurale et de la population agricole de 1990 à 2007

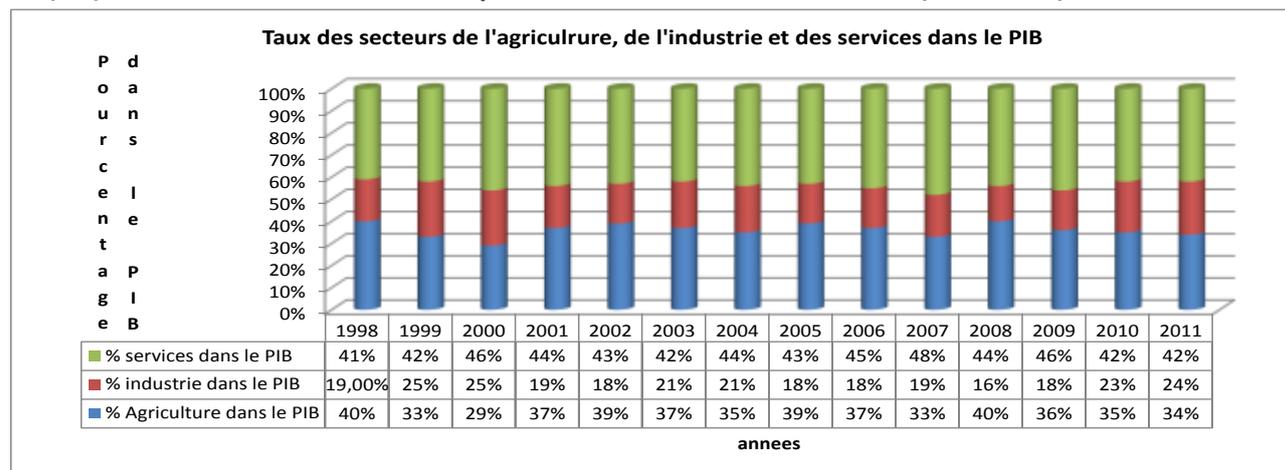


Sources : contrystat Burkina, 2012

1.2. Contribution des différents secteurs productifs de l’économie

Nous distinguerons le secteur de l’agriculture, de l’industrie et le secteur tertiaire. Le graphique ci-dessous qui présente les contributions des différents secteurs de l’économie entre 1998 et 2011.

Graphique 2: contribution des secteurs productifs dans la formation du PIB (1998-2011)



Sources : Conystrat Burkina, 2012

1.2.1. Contribution de l'agriculture dans l'économie

Le graphique 2 indique que le secteur de l'agriculture occupe une place prépondérante dans la formation du PIB. En effet, entre 1998 et 2011, la part de l'agriculture est restée importante et marquée par des fluctuations suivant les années. Elle atteignait le taux de 40% en 1998, 39% en 2002, 37% en 2003, 39% en 2005, 40% en 2008 et 34% en 2011. L'agriculture est à dominante traditionnelle et la production végétale (mil, sorgho, maïs, riz) constitue la principale production vivrière; viennent ensuite les autres types de productions: les tubercules, les produits horticoles, les oléagineux etc. En ce qui concerne l'agriculture de rente, le coton constitue le principal produit d'exportation. Cette filière employait à elle seule plus de 250 000 petits producteurs en 2007⁴. Le sous-secteur élevage constitue le deuxième pilier du secteur de l'Agriculture et le commerce de bétails sur pieds le deuxième produit d'exportation du secteur primaire

1.2.2. Contribution du secteur de l'industrie et du secteur tertiaire

Le secteur de l'industrie se caractérise principalement par un développement de plus en plus croissant des industries extractives (exploitation minière) et par un très faible niveau de développement des industries agroalimentaires dominées par les unités de transformation artisanales et semi industrielles. Le secteur tertiaire occupe également une part importante dans la formation du PIB comme l'indique le graphique 2. Sur la période de 1998 à 2011, il a évolué entre 41 et 45% selon les années et reste le secteur le plus important de l'économie Burkinabé.

⁴ Burkina Faso, étude diagnostique de l'intégration commercial, mai 2007.

1.3. Défis majeurs du secteur de l'Agriculture

Les principaux défis du secteur de l'Agriculture sont⁵ :

- Améliorer les performances de l'économie en vue d'une réduction significative de la pauvreté,
- Maitriser la croissance démographique dont la pression annule les efforts de développement,
- Accroître la productivité du secteur agricole qui reste encore tributaire des conditions climatiques,
- Promouvoir le développement durable à travers une modernisation du secteur agricole et de l'élevage, le développement de la protection de l'environnement et la résolution des problèmes fonciers,
- Diversifier les produits d'exportation agricoles afin de réduire la vulnérabilité de l'économie face aux chocs externes,

II. Objectifs et méthodologie de la recherche action dans la zone de Bagré

2.1. Objectifs de la recherche action

Les objectifs de la recherche-action sont :

- Analyser les moyens d'existence des producteurs installés sur le périmètre irrigué de Bagré et mesurer l'évolution des changements qui se sont opérés depuis la mise en valeur des exploitations, et en déterminer leur nature et leurs effets,
- Identifier des domaines de progrès ou de retard dans le cadre du soutien au développement des moyens d'existence durables et de la réalisation de productivité accrue grâce aux innovations et à l'intensification agricole impulsée par les producteurs ; ainsi que des stratégies qui pourraient favoriser des transformations positives à travers une démarche de recherche-action avec les parties prenantes,
- Identifier les changements organisationnels et politiques requis afin de mieux soutenir la production et les stratégies d'existence des petits producteurs,
- Formuler des recommandations dans les domaines d'intervention spécifiques à GWI lui permettant de plaider de manière efficace en faveur des petits producteurs en vue d'améliorer durablement les pratiques et la productivité agricole, d'adopter et de partager les innovations.

2.2. Méthodologie de la recherche action

Phase préparatoire

Rencontre de cadrage des termes de références

⁵ Les défis mentionnés sont tirés du document final de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) période 2011-2015.

Un atelier de réflexion s'est tenu à Dakar du sept (7) au huit (8) mars et a connu la participation des consultants du Burkina, du Mali, du Sénégal et d'ailleurs. La tenue de cet atelier a permis de mieux affiner les termes de références et de définir une plateforme ainsi qu'un calendrier de mise en œuvre des études. La rencontre a vu également la participation des responsables de IIED, IED, GWI et de l'UICN. Les principaux résultats de la rencontre sont :

- La composition des équipes techniques sur le terrain et les modalités de recrutements des autres chercheurs,
- La composition d'un comité de suivi du processus par pays composé des responsables techniques des départements de l'agriculture et des organisations professionnelles agricoles,
- Un programme des visites exploratoires pour chacun des trois pays qui précise les techniques à utiliser ainsi que des délais de recueil des informations en vue de l'organisation d'un atelier méthodologique permettant de conduire les études approfondies sur le terrain dans une deuxième étape.

Visites exploratoires à Bagré

Le consultant accompagné par le chef de programme de l'UICN a mené des séances de travail avec les parties prenantes⁶ sur le terrain et défini des éléments de méthodologie et de participation au processus de recherche-action. Lors de la visite exploratoire, l'équipe a tenu des échanges d'informations avec les dirigeants de Bagrépôle, de la commune rurale de Bagré, de la direction régionale de l'agriculture et des organisations de production de riz sur les termes de références. Il a recueilli les centres d'intérêt à prendre en compte et avec la participation de l'union des producteurs de riz de Bagré, il a réalisé un aperçu des forces et les faiblesses des organisations et des producteurs dans les différents domaines de production. Des axes de recherche action auxquels les organisations agricoles et les producteurs prendront part ont été définis et un calendrier indicatif ont pu être établis pour la conduite des études approfondies. Dans l'ensemble, la visite exploratoire a permis d'informer et de sensibiliser les acteurs sur les enjeux méthodologiques et la participation des parties prenantes.

Tenue de l'atelier méthodologique

Après les visites exploratoires, il s'est tenu un atelier méthodologique à Dakar réunissant les chercheurs des trois pays (Burkina, Mali et Sénégal) dont le but était d'examiner la méthodologie des études approfondies en utilisant les informations recueillies sur le terrain. En outre, l'atelier de Dakar a permis aux chercheurs de chaque pays de restituer les résultats des visites exploratoires. A cette occasion, une méthodologie générale a été élaborée ainsi qu'un calendrier de mise en œuvre par pays. La méthodologie définissait les objectifs, les

⁶ Les parties prenantes rencontrées sont : l'Union des producteurs de riz, le Maire et les conseillers de la commune rurale de Bagré, les responsables de Bagrépôle, les responsables de la maison de l'entreprise, l'Union des étuves, le Représentant de la Direction provinciale de l'Agriculture, le Gouverneur du Centre Est.

axes de la recherche action, les méthodes et les outils techniques indiqués pour la conduite de la démarche.

Phase des études approfondies

Cette phase a suivi plusieurs étapes :

Élaboration des fiches d'enquêtes, conception de la base de traitement des données et organisation du personnel d'enquête

En vue d'une meilleure conduite des études approfondies à Bagré, des fiches d'enquêtes et d'entretiens ont été conçues ainsi qu'une base de traitements des données statistiques. L'équipe terrain était composée d'un économiste, d'un sociologue, d'un statisticien agricole et de six (6) enquêteurs chargés de la collecte des informations sur le terrain.

Rencontre introductive avec l'assemblée générale de l'union des producteurs de riz et des autres unions de producteurs

À Bagré, l'équipe technique a passé en revue les Termes De Références (TDR) avec les membres de l'union des producteurs de riz de Bagré. Plusieurs questions ont été soulevées lors des échanges. Notamment sur le choix des critères de discrimination des producteurs de riz à savoir : le niveau de mécanisation, la taille des surfaces occupées, la diversité des spéculations produites etc. après avoir harmonisée les points de vue, les participants ont mis en place un comité restreint composé de sept (7) membres de l'union chargés de poursuivre les travaux avec l'équipe technique.

Réflexion avec les membres du comité de l'union et choix des critères de différenciation des deux rives constituant la zone aménagée et choix des villages échantillons

Le premier point de réflexion avec les membres du comité a été le choix des critères de différenciations des deux rives (rives gauches et rive droite) et la caractérisation des seize (16) villages. Après avoir définis les critères, le groupe de réflexion a procédé au choix des villages échantillons où résident les producteurs à enquêter.

Critères de classification des exploitants et échantillonnage

Les participants aux travaux de réflexion ont retenu comme principaux critères de classification :

Pour la conduite des enquêtes ménages :

- Le niveau d'intensité du capital physique employé
- La diversité des spéculations produites
- Le genre (participation des femmes dans le processus d'approvisionnement, de production, de transformation et de commercialisation)...

Pour la conduite des focus groupes :

- La production de semences
- La transformation du riz
- L'étuvage du riz

- La transformation du poisson par les femmes
- La production maraichère
- La dynamique organisationnelle des associations de jeunes

A partir des critères choisis, le groupe de travail a procédé à la définition des typologies des exploitants. Ce sont :

- Les producteurs de riz uniquement faiblement ou non équipé
- Les producteurs de riz équipés avec traction bovine
- Les producteurs de riz + pêche ou autre (élevage, maraichage)
- Les producteurs semenciers
- Les femmes exploitantes chefs de ménage⁷

Les autres acteurs de la chaîne de valeur et des activités connexes pour les focus groupes et les entretiens individuels :

- Les transformateurs privés
- Les semenciers transformateurs privés
- Les étuveuses
- Les transformatrices de poisson,
- Les maraîchers
- Les jeunes (2 Associations de jeunes : Association WendKonta, Association jeunes dynamiques)

L'échantillonnage a été réalisé dans les six villages (3 à la rive gauche et 3 à la rive droite) en concertation avec les responsables des communautés villageoises qui ont proposé eux-mêmes les noms des personnes à enquêter.

La taille de l'échantillon dans l'étude : L'étude a porté sur un échantillon de 87 producteurs chefs de ménage choisis de manière raisonnée dans leur catégorie d'appartenance. Le tableau ci-après récapitule la composition de l'échantillon.

⁷ Les femmes ne constituent pas une typologie selon les critères définis. Mais nous en faisons une spécificité concernant les femmes chefs d'exploitations pour mieux appréhender leur capacité en termes de gestion et de contrôle des moyens d'existence.

Tableau 1 : Nombre de producteurs enquêtés par catégorie et par pourcentage

Catégories	Effectifs	Pourcentage
Producteur de riz avec des moyens manuels	29	33%
Producteur de riz équipé de moyens de labour	25	29%
Producteur de riz associé à la Pêche ou au maraichage	16	18%
Producteur de semences de riz	10	12%
Femmes productrice de riz	7	8%
TOTAL	87	100%

Le déroulement des enquêtes

Au total, 6 enquêteurs et un statisticien ont conduit les enquêtes sur le terrain. Les informations recueillies ont permis de créer une base de données informatisées. La recherche sur les innovations et la caractérisation ont fait l'objet de recherche et d'enquêtes particulière. Les enquêteurs ont bénéficié de l'appui des techniciens de Bagrépôle qui ont énormément contribué au déroulement des travaux en éclairant les participants à l'aide d'informations pertinentes.

La réalisation de focus groupes

Cela a été fait avec les principaux groupes socio-professionnels suivants :

- Les membres du bureau de l'union des producteurs de riz
- Les membres de l'union des étuveuses de riz
- Les membres de l'union des transformatrices de poissons
- Les membres de l'union des producteurs maraîchers
- Les responsables de la direction de la rizerie WendKonta, principale unité de transformation de riz
- Le représentant de la Société Sahel Farming

Le traitement des informations et la rédaction du rapport

Les données primaires ont été exploitées sur place à Bagré, ce qui a permis de porter des corrections sur certaines insuffisances. Ces données ont complété les informations issues de la revue documentaire formulée avant le démarrage de la phase terrain et pendant sa mise en œuvre. Plusieurs rapports d'études ont été collectés sur la production de riz de Bagré et sur le développement du secteur de l'agriculture de façon générale. Les responsables de Bagrépôle ont prêté une attention particulière aux besoins de collecte d'informations et ont contribué à étayer certaines questions.

2.3. Limites de la méthodologie

Le temps consacré aux études approfondies était très court si bien que l'équipe a procédé à des choix raisonnés sur la base des discussions engagées avec les producteurs et les dirigeants des organisations. La faible quantité des informations disponibles au niveau de Bagrépôle en ce qui concerne l'évolution des moyens d'existence des ménages et conditions de travail, obligeait à multiplier les entretiens afin de reconstituer la mémoire du passé. Sur ce plan, il fallait tenir compte des distances qui séparaient les villages échantillons, de la disponibilité surtout des producteurs qui étaient occupés dans leurs travaux, et des capacités des organisations à se réunir plusieurs fois et parfois tous les jours durant une

semaine au moins. Les efforts consentis ont certes permis de recueillir le maximum d'informations mais les données auraient été beaucoup plus fournies si le temps consacré avait été plus long. Toutefois, nous pensons que les résultats obtenus reflètent le point de vue de plusieurs travaux antérieurs et répondent aux préoccupations du moment.

III. Orientation stratégique et politique agricole du Burkina

3.1. Principales orientations stratégiques en matière de politique agricole

3.1.1. Orientations en matière de politique agricole

Les fondements de la politique agricole du Burkina⁸ remontent depuis 1991 où dans le cadre de la politique d'ajustement structurel, il s'était engagé vers le développement du libéralisme économique. Le Programme d'Ajustement Structurel de l'Agriculture (PASA) émane de cette dynamique et a été inscrite dans une nouvelle vision d'économie de marché, avec comme corolaire le désengagement de l'Etat dans le dispositif des investissements productifs et du soutien aux producteurs. Le PASA qui s'est déroulé entre 1991 et 1995 s'est manifesté par :

- La libéralisation du commerce et des prix des céréales traditionnels,
- La libéralisation du commerce interne et du prix du riz,
- La libéralisation de la commercialisation et des prix des graines oléagineuses et de la liquidation de la caisse de stabilisation des prix des produits agricoles,
- La privatisation de plusieurs entreprises étatiques,
- La mise en œuvre de la restructuration du ministère de l'agriculture etc.

A partir de 1995, le gouvernement du Burkina a élaboré la lettre d'Intention de Développement Humain Durable (LIDHD) qui a marqué un tournant vers l'adoption d'une stratégie visant la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie de la population. Le Document d'Orientations Opérationnel (DOS) issu de cette vision fixait la base d'un Plan Stratégique Opérationnel (PSO) du secteur de l'agriculture (Ministère de l'agriculture, PSO, 1999).

Le PSO constitue un cadre de référence d'où émane le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) qui définissait les objectifs stratégiques à atteindre dans le secteur de l'agriculture entre 2000 et 2009. Il s'agissait de :

- Accroître la production agricole de 5 à 10% par an de 2000 à 2010,

⁸Le rapport sur le Cadre d'action pour l'investissement agricole au Burkina Faso retrace les grandes orientations et les jalons successifs qui ont marqué la politique sectoriel du l'agriculture de 1991 à 2011. Il donne une vue d'ensemble permettant de faire une bonne appréciation des conditions politiques et des stratégies de développement du secteur agricole au Burkina (MAHRH, cadre d'action pour l'investissement agricole au Burkina Faso, 2011).

- Contribuer à une croissance des revenus des exploitants agricoles et des éleveurs d'au moins 3% par personne et par an de manière à améliorer leur niveau de vie et à réduire la pauvreté en milieu rural,
- Créer des conditions favorables à la disponibilité et à l'accessibilité de la population à une alimentation suffisante et équilibrée,
- Généraliser et renforcer la gestion durable des ressources naturelles par les communautés rurales.

3.1.2. Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) et choix spécifiques aux zones ciblées par l'étude

A la fin de la mise en œuvre du CSLP en 2009, le Burkina s'est engagé dans la mise en œuvre de la SCADD (2011-2015). Celle-ci prend en compte les Objectifs du Millénaire pour le Développement ainsi que ceux définis par d'autres organisations internationales (NEPAD, MEAP etc.) auxquelles le Burkina adhère. La SCADD constitue le principal support et instrument de politique de développement pour atteindre une croissance durable à l'horizon 2015.

C'est dans cette optique que le projet pôle de croissance de Bagré, mis en œuvre par Bagrépôle a été initié par le gouvernement du Burkina Faso avec l'appui de la banque mondiale.

3.1.3. Analyse de la place de l'agriculture irriguée dans les politiques agricoles

Le développement de l'irrigation a été retenu comme programme complémentaire pour atteindre l'objectif de Croissance Durable dans le Secteur de l'Agriculture. En effet au cours de la mise en œuvre du CSLP, le Burkina s'est engagé pour la mise en œuvre d'une Politique Nationale de Développement Durable de l'Agriculture Irriguée à l'horizon 2015 (MAHRH, rapport principal 2004).

Les types d'aménagements à promouvoir sont les suivants⁹:

- **Les grands et moyens aménagements** qui donnent la priorité à la valorisation des investissements existants et à la poursuite des nouveaux programmes d'aménagements basés sur de nouvelles conceptions techniques, de nouvelles règles de gestion de l'eau et de maintenance des infrastructures d'irrigation.
- **La petite irrigation villageoise** avec une priorité donnée à la valorisation des petits barrages et des plans d'eau existants, sur la base d'espace de développement incluant les zones situées en amont et en aval et qui prend en compte l'ensemble des utilisateurs.
- **La petite irrigation d'initiative individuelle (privée)** promue partout où les conditions d'accès à l'eau et de rentabilisation commerciale des investissements seront remplies

⁹ MAHRH, Politique Nationale de Développement durable de l'Agriculture irriguée : stratégie, plan d'action et plan d'investissement à l'horizon 2015 ; avril 2004.

- **Les aménagements de basfonds** qui sont réalisés en maîtrise partielle de l'eau, avec à l'esprit que ces unités font l'objet d'enjeux sociaux, politiques et économiques majeurs intéressant plusieurs bénéficiaires potentiels.

Le tableau ci-après présente l'évolution des surfaces irriguées par rapport aux superficies totales de 1999 à 2008.

Tableau 2: évolution des surfaces irriguées par rapport aux superficies totale

Années	1999-2001	2003-2005	2006	2007	2008
Surfaces irriguées (1000 ha)	25	26	27	27	30
Taux par rapport aux surfaces cultivables (%)	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5

Sources : FAOSTAT Statistics Division FAO 2010

3.2. Forces et faiblesses du cadre politique

La politique agricole du Burkina est orientée vers l'intégration l'économie de marché. Le tableau ci-après présente les forces et les faiblesses du cadre politique agricole.

Tableau 3 : forces et faiblesses

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte des acquis du CSLP - Existence d'une volonté politique et capacité d'élaboration des orientations et des plans de développement agricoles, - Existence de structures nationales chargées de la valorisation de l'aval des grands périmètres irrigués et d'une politique de l'irrigation pour un développement durable - Option pour la promotion concomitante de l'agrobusiness et des petites exploitations sur les périmètres irrigués - Aménagement de l'aval de nombreux barrages pour le développement de l'agriculture irriguée. - Mise en œuvre du programme de pole de croissance a Bagré dans le but d'accroître la capacité productive des aménagements, 	<ul style="list-style-type: none"> - De nombreux objectifs de production définis depuis 1999 dans le PSO pour assurer la sécurité alimentaire non pas été atteints, - Faible niveau de cohérence au niveau de la mise en œuvre des stratégies de développement de l'agriculture et chevauchement entre les approches au niveau de l'exécution de nombreux programmes, - Système de financement dominé par celui de l'approche projet dans le système de financement, - Faibles niveaux de qualité des ressources humaines, - Faible capacité de maitrise de la gestion des ressources naturelles et de protection de l'environnement - Faible niveau des investissements agricoles - Faible niveau d'encadrement des producteurs - Absence de stratégies cohérentes qui concilient la recherche de la sécurité alimentaire et l'ouverture à l'économie de marché, - Absence de produits financiers adaptés au secteur de l'agriculture, - Faible capacité et qualité des infrastructures de stockage, de transformation et de transport,

	<ul style="list-style-type: none">- Faiblesse des liens entre les différents maillons de la chaîne de valeur (approvisionnement, production, transformation et commercialisation)- Faible capacité des structures étatiques et des organisations d'appui accompagnement de la chaîne de management du secteur agricole- Faible niveau de la recherche agronomique et faiblesse de liens tangibles entre producteurs et chercheurs.
--	--

3.2. Contexte spécifique du site de l'étude

3.2.1. Présentation du site de Bagré

Localisation et statut de la zone du projet Bagré

Le plaine irriguée de Bagré se situe dans le domaine foncier de la zone du projet déclarée en 1998 comme zone d'utilité publique par loi N°014/96/ADP du 23 mai 1996 portant Réorganisation Agraire et Foncière (RAF) au Burkina Faso. Cette loi entraine dans le cadre de la révision de la RAF et répondait à un impératif de sécurisation des investissements publics dans les domaines aménagés¹⁰.

La zone du projet est située dans la province du Boulgou et en partie dans les provinces du Zoundwéogo, du Kouritenga et du Ganzourgou, à environ 150 km au sud-est de la capitale. Le département de Bagré qui abrite le siège du projet de Bagré est situé à environ 230 km de Ouagadougou, sur l'axe Ouagadougou- Koupéla (Nationale 4)- Tenkodogo- Bitou (Nationale 16) et à 30 et 50 km respectivement des frontières du Ghana et du Togo. La population est estimée à 1 141 131 habitants (INSD 2013).

Dans la région, l'agriculture traditionnelle est la principale activité et répond surtout aux besoins de subsistance de la population. Les principales cultures sont essentiellement les céréales (mil, sorgho, maïs, riz), l'arachide, le coton, le niébé, le soja, le sésame et le wouandzou. L'élevage constitue une activité importante et se concentre dans trois principales zones pastorales que sont : Nouhao, Doubegué-Tcherbo et la Niassa. Les pratiques sont diverses et on y distingue : l'élevage extensif transhumant essentiellement pratiqué par les pasteurs peulh, l'élevage extensif sédentaire qui concerne surtout les petits ruminants, l'élevage semi intensif qui se développe de plus en plus avec l'appui des projets de développement et l'élevage intensif qui se développe aux abords du barrage notamment concernant la pisciculture. Les autres catégories d'activités sont l'artisanat qui est très peu développé et le commerce.

La zone du projet Bagré une superficie est de 493 000 Ha. Le potentiel irrigable est estimé à 29 900 Ha et les surfaces pluviales sont estimées à 25 000 Ha. Le total des superficies exploitables est estimé à 54 900 Ha.

Date de construction du barrage et objectifs généraux

Le barrage de Bagré d'une capacité de 1,7 milliards de m³ a été réalisé entre 1989-1993 et inauguré le 03 janvier 1994. Il comporte une centrale hydroélectrique d'une puissance nominale de 16 MW. Elle a une double vocation :

- Produire de l'électricité et satisfaire 15 à 30% des besoins de la population
- Servir comme une structure hydro agricole pour irriguer les terres aménagées.

Objectifs du volet hydro agricole et des aménagements

10 MAHRH, diagnostic de la situation de sécurisation foncière en milieu rural, Déc. 2005.

Ce sont :

- Accroître la production essentiellement vivrière en vue d'assurer la sécurité alimentaire des populations installées et dégager un surplus commercial significatif notamment en riz,
- Moderniser l'agriculture et contribuer à l'amélioration des revenus et des conditions de vie des populations par l'apport d'infrastructures sociales ;
- Assurer la formation et la responsabilisation des exploitants par l'intermédiaire des mouvements coopératifs, permettant une autogestion paysanne des périmètres dans le but de réduire les coûts récurrents et le niveau de dépendance des paysans vis-à-vis de l'administration ;
- Faire la promotion de l'entrepreneuriat agricole privé,
- Valoriser le potentiel halieutique du lac de Bagré, estimé à 1 600 tonnes de poisson par an ;
- Aménager le potentiel de 29 900 hectares de terres irrigables.

Les objectifs de développement de la production agricole du site de Bagré tiennent compte de la promotion des petits producteurs et de l'agrobusiness

Superficies aménagées

A la fin de l'année 2013, 3 380 Ha de terre ont été aménagés et affectés aux petits producteurs sur l'ensemble des 29 900 HA. Au total, 1673 familles exploitent les superficies irriguées et sont installés dans 16 villages de producteurs. Chaque village constitue une entité qui répond à l'appellation de groupement de base avec les chefs de ménage comme membre et principal attributaire de la parcelle¹¹.

Autres fonctions du barrage

Ce sont le développement de la production des ressources halieutiques et touristiques.

¹¹Chaque famille comptait en moyenne 10 personnes selon les statistiques de la Maitrise d'Ouvrage de Bagré (MOB) soit une population estimée à 16 730 habitants (*voir la situation des aménagements en annexe 2*). Il convient de souligner que jusqu'au moment des études, le fichier de base n'a pas été actualisé depuis l'installation des producteurs sur les périmètres.

3.2.2. Constats

- Le projet Bagré a un grand potentiel d'irrigation de 29 900 pour le développement de l'agriculture moderne,
- Il assure également la production d'électricité et de ressources halieutiques
- Environ 1673 familles exploitent les surfaces irriguées.
- Les aménagements ont été réalisés par vague successif, ce qui a différé les périodes d'installation des exploitants.
- Bagrépôle a pris la relève de la maîtrise d'ouvrage de Bagré depuis juin 2012 période d'entrée en vigueur du projet Bagrépôle d'où le passage d'une gestion à caractère publique des aménagements à une gestion à caractère privé d'économie mixte.

IV. Description des actifs et moyens d'existence

4.1. Analyse des systèmes de production pendant la phase expérimentale avant le barrage

Avant la construction du barrage, la population vivait des activités agro pastorales et pratiquait l'agriculture traditionnelle tout comme celle dans les autres provinces. A l'identification du site du barrage en 1972, un projet expérimental a été initié qui a permis la mise en place d'un périmètre irrigué d'une superficie de 80 HA, devant permettre de tester la fertilité des terres à la production rizicole et d'envisager avec beaucoup d'assurance la construction du barrage de Bagré¹². Les résultats attendus devraient éclairer sur la possibilité d'une gestion autonome d'un périmètre irrigué par une structure représentative des populations bénéficiaires. Après 17 ans d'application¹³, on pouvait faire les constats suivants sur le plan de la mise en œuvre¹⁴:

- Au niveau des aménagements 80 ha de surfaces irrigables ont été aménagées à l'issue de la construction d'une digue de 14 m de haut sur un affluent du fleuve Nakambé et faisant partie du schéma d'ensemble du projet du futur grand barrage de Bagré.

¹²Niébé, 2005

¹³Période de 1981 à 1997, rapport Nébié, 2005

¹⁴ La thèse de Nébié Ousmane 2005, fait l'historique de la zone de Bagré et fait l'état de lieux de la situation d'avant la construction du barrage. il tire par ailleurs le bilan de la phase expérimentale qui a connu la création d'une première coopérative de producteur de riz irriguée et la performance des instruments et des approches techniques d'encadrement des coopérateurs (Nébié Ousmane, expérience des peuplements et stratégie de développement dans la vallée du Nakanbé ; Faculté des lettres et sciences humaines de l'université de Neuchâtel, 2005).

- L'exploitation des parcelles était confiée à une centaine de producteurs venant du village de Dirlakou situé à 2 KM en amont du barrage avec l'obligation d'intégrer la coopérative du village comme membre. Les exploitants étaient des ménages qui comptaient en moyenne 10 membres avec 4 actifs. Chacun disposait en moyenne d'une parcelle rizicole de 0,8 ha, avec comme supplément un champ de case de 0,5 ha et un champ de brousse de 2 ha .
- Au niveau de l'encadrement, l'ONAT (Office National d'Aménagement des Terroirs) assurait la gestion du périmètre sur la période 1981 à 1991 ainsi que l'encadrement technique des paysans, la formation et le renforcement des capacités en vue d'une préparation au transfert de compétence. Après 1991, cette fonction a été léguée à la Maitrise d'Ouvrage de Bagré (MOB) qui coordonnait les activités avec l'appui des services techniques de l'Etat.
- Les ressources de la coopérative étaient basées sur les retenues faites sur la production au montant de 5 FCFA perçus sur chaque kilogramme de riz vendu (105 FCFA) ainsi que des revenus issus des prestations diverses telle que la location de tracteurs et de moissonneuses batteuses.

En termes de bilan, à la fin de l'année 1997, on pouvait noter :

- Un niveau élevé d'impayés estimé à 3,7 millions de FCFA en 1993.
- Une diversification et un accroissement de la production riz, mil, sorgho, arachides, Woandzou etc. grâce à l'apport des cultures pluviales,
- L'adoption d'un début de mécanisation agricole pour l'exploitation des parcelles irriguées. En effet, on relevait que 86% des producteurs pratiquaient la culture attelée bien que n'étant pas tous équipés en matériels agricoles. Les équipements se composaient d'une charrue pour le labour (pour 35% des exploitants), d'une herse pour égaliser la surface du sol (pour 69% des producteurs), d'un butteur destiné à confectionner les buttes pour renforcer la base des plants (pour 61% des producteurs), des animaux de trait pour assurer la traction (pour 23% des producteur), un triangle pour le sarclage (pour 69% des producteurs) et une charrette pour le transport (pour 58% des producteur)¹⁵. Environ 96% des producteurs avaient des équipements incomplets durant la période expérimentale.
- Des niveaux de revenus jugés insuffisants estimés à 391 276 FCFA en moyenne par an par famille soit 78 255 FCFA en moyenne par actif employé.
- Un calendrier cultural perturbé par les travaux dans les champs pluviaux. L'évaluation de l'incidence des travaux dans les champs pluviaux sur le calendrier cultural dans les parcelles irriguées se présentait ainsi : 10% des paysans accusaient une (1) semaine de retard en terme de respect de calendrier cultural, 20% accusaient entre 2 à 4 semaines de retard, 50% entre 4 et 6 semaines de retard et 20% plus de 8 semaines de retard. Cela indique que du fait des activités dans les champs pluviaux, une grande majorité des producteurs ne pouvaient pas respecter le calendrier cultural dans les parcelles irriguées. Afin de palier à ces retards, le recrutement d'ouvriers agricoles devient une

¹⁵Nébié, 2005

nécessité permettant de compenser l'insuffisance en main d'œuvre. on relevait que 50% des exploitants faisaient recours à cette solution pour satisfaire les besoins en main d'œuvre dans les périmètres irrigués.

- Des difficultés d'approvisionnement en intrants qui constituaient un véritable goulot d'étranglement : 33% des exploitants ne pouvaient accéder aux intrants agricoles du fait des impayés élevés auprès de la coopérative et 30% des producteurs connaissaient régulièrement des problèmes d'approvisionnement à cause de l'insuffisance des stocks auprès de la coopérative. Cette situation aurait entraîné l'utilisation par bon nombre de producteurs, d'engrais non certifiés, acheté sur la place du marché ou auprès de certains agro-dealers.

Sur la période, le rendement moyen se situait à 4,06T/HA soit 3,248 T en moyenne pour 0,8 HA16.

Leçons apprises sur les moyens d'existence durant la phase expérimentale

L'analyse de la phase pilote qui a porté sur l'expérience d'une coopérative composée d'une centaine de membres a montré que la détention des équipements constitue un facteur de réussite pour tout producteur rizicole. Il convient pour chaque producteur de disposer des équipements de production au complet (charrue, herse, butteur, des animaux de traits, triangle et une charrette) et d'avoir accès aux intrants de qualité, de disposer d'une main d'œuvre familiale suffisante et surtout d'une surface exploitable suffisante. Il ressortait de cette expérience que les équipements constituaient les principaux leviers pour accroître la production à condition que la superficie exploitée soit suffisante pour optimiser les matériels de production. Les autres facteurs de production, bien que nécessaires jouent le rôle d'accélérateur dans le système de production.

4.2. Profil général des producteurs enquêtés et l'accès aux facteurs de production

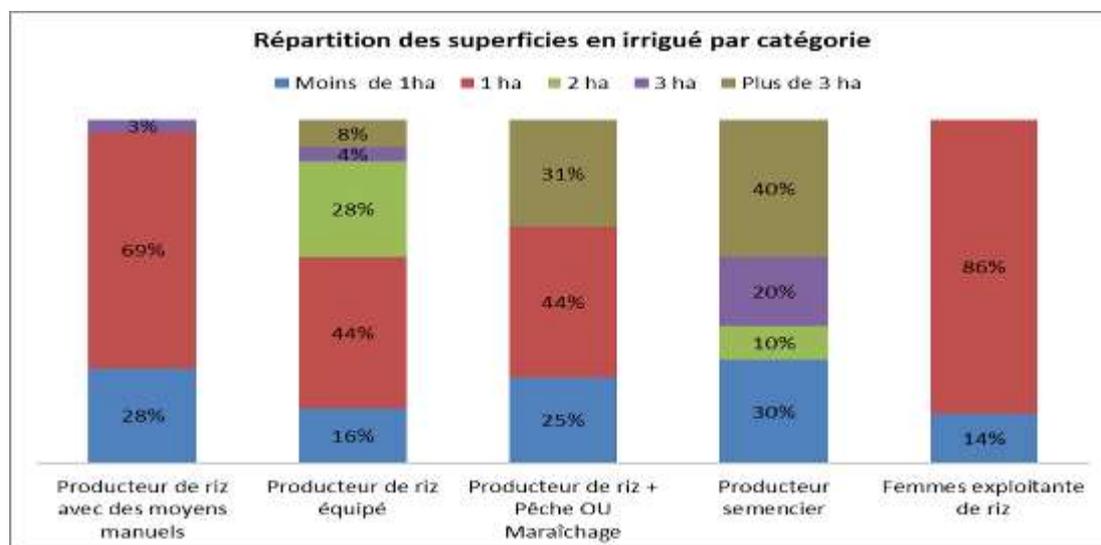
- Les capitaux naturels : la taille des exploitations

Au niveau de la plaine de Bagré, tous les producteurs de riz installés par la Maitrise d'Ouvrage de Bagré (MOB) ont été attributaires au moment de leur installation d'une superficie comprise entre 0,74 et 1 ha de terres irriguées. Tous ont bénéficié chacun d'au moins 1 ha de terres pour les cultures pluviales, mais ceux de la rive droite, en majorité constitués de migrants se sont vus dépossédés de leurs champs pluviaux par les autochtones à qui l'État avait pris les terres pour affecter aux migrants. Toutefois, au fil des ans, certains producteurs ont pu agrandir leurs superficies grâce à des ententes informelles établies avec d'autres producteurs, malgré l'interdiction faite par Bagrépôle afin d'éviter une redistribution anarchique des terres irriguées. Ces acquisitions revêtent un caractère aléatoire et peuvent changer d'une campagne à une autre en fonction de la nature des ententes entre producteurs. Et comme le présente le graphique ci-après, sur l'ensemble des producteurs enquêtés, 73% possèdent entre 0,74 et 1 ha et 18% ont 3 ha et plus. Il faut

16voir le tableau des rendements durant la période en annexe 2

noter que 97% des producteurs de riz à l'aide de moyens manuels ont entre 0,74 et 1 ha, contre 60% des producteurs équipés, tandis que 60% des semenciers ont 3 ha et plus. La figure suivante présente la situation.

Graphique 3: Taille des superficies en irrigué par typologie d'exploitants



Commentaires

Producteurs de riz avec des moyens manuels : 97% des producteurs disposent de 1 ha ou moins de 1 ha. Ce qui entraîne que 3% ont plus de 1 ha dans cette typologie de producteur.

Producteurs de riz équipés : 60 % des producteurs de cette typologie dispose de 1 ha ou moins de 1 ha. Ce qui entraîne que 40% ont plus d'un 1 ha. Dans cette catégorie, 28% ont deux ha, et 12% ont plus de 2 ha.

Producteurs de riz et autres activités : 59% disposent de 1ha ou moins d'1 ha et 31% disposent de plus d'1 ha. Dans cette catégorie, on retrouve de nombreux autochtones. En plus de cela, certains d'entre eux considèrent la production de riz comme une activité secondaire.

Producteurs semenciers : 10% ont moins d'1 ha de surface. 90% d'entre eux disposent des surfaces allant de 2 à plus de 3 ha. Cela est lié à la nature de leurs activités qui bénéficient de soutiens spécifiques de la part de l'état et des structures d'encadrement. Leur niveau de revenus élevés contribue à faciliter l'accès à la terre.

Femmes exploitantes de riz chef de menace: 100% occupe 1 ha ou moins de 1 ha. Cela est dû au fait qu'elles ont hérité en général du périmètre après la mort de leur conjoint et en général elles se retrouvent sans moyens suffisants de travail.

- **Les capitaux physiques : le niveau d'équipement**

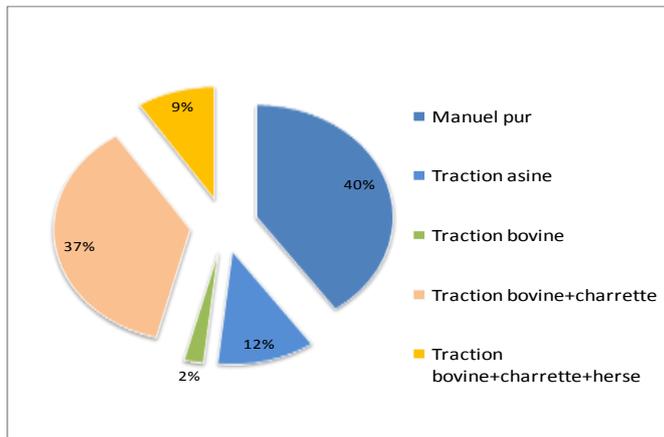
L'installation des producteurs ne s'est pas faite avec un accompagnement systématique de dotation en équipements agricoles comme prévu par la MOB au départ¹⁷. Les producteurs

¹⁷ Bagré, Entretiens avec les producteurs, mars 2013.

sont arrivés sur la plaine aménagée de Bagré avec leurs équipements acquis de par le passé, ou les ont acquis progressivement au fil du temps sur le site¹⁸.

Le graphique ci-après présente le taux des équipements utilisés par les producteurs au niveau de la plaine de Bagré par les exploitants.

Graphique 4: Niveau d'équipement des producteurs



Sources : UICN, enquêtes terrains, plaine de Bagré, avril 2013

Commentaires :

Le graphique indique que 40% des exploitants rizicoles utilisent des équipements manuels purs, 37% utilisent la traction bovine et disposent de charrette, 12% utilisent la traction asine, 2% utilisent la traction bovine seul et 9% utilisent la traction bovine tout en disposant de charrette. Il est ressorti également que les producteurs ont accès au service de labour d'une charrue bovine ou d'un tracteur à raison de 30 000F CFA par hectare, et au service de concassage d'un motoculteur à raison de 15 000 F CFA par hectare. Mais de manière générale, le niveau d'équipement des producteurs est très insuffisant. Soit ils ne sont pas équipés, soit ils sont insuffisamment équipés.

- Les capitaux circulants : l'accès aux intrants

Les intrants agricoles de base (semences améliorées, urée, NPK) sont disponibles à Bagré auprès des agro-dealers (commerçants et de particuliers) et des entreprises qui représentent des firmes de fabrication des intrants ou des sociétés commerciales (AGRODIA, Sahel Farming, etc.). L'État à travers la Direction provinciale de l'Agriculture a assuré un approvisionnement partiel des producteurs en intrants agricoles entre 2008 et 2011 au profit de tous les producteurs de la région à un prix subventionné. Mais ces

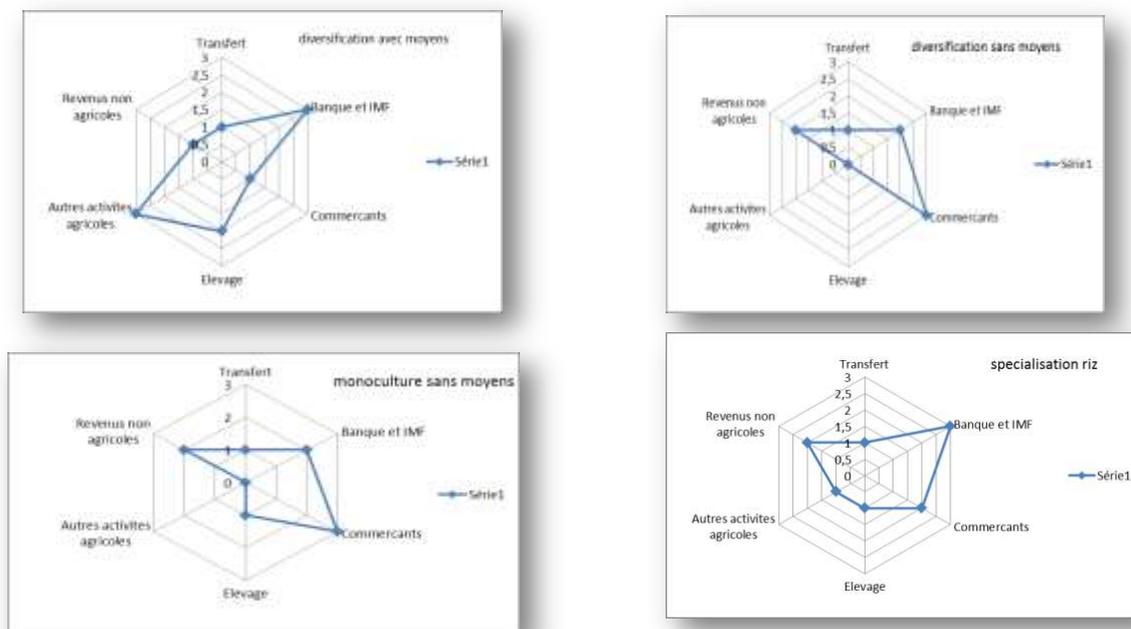
¹⁸ En 1999, une expérience de facilitation d'accès aux équipements par les producteurs via des crédits développée par la Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA) devenus entre temps Banque Agricole et de Commerce du Burkina (BACB) s'est soldée par un échec à cause des impayés. Sur 64 exploitants qui ont contracté des prêts durant les 5 dernières années, seulement 7 ont investi dans l'achat d'au moins d'un équipement agricole. Ce ratio est très faible (Entretien auprès des producteurs et des responsables de Bagrépole, Bagré, avril 2013).

approvisionnement ont été non seulement insuffisants, mais se sont estompées depuis 2012. Les contraintes liées à l'accès aux intrants de qualité et à moindre coût¹⁹ ont motivé l'union des producteurs de riz à contractualiser un prêt de campagne en 2012 auprès de Coris Bank d'un montant de 200 millions de FCFA pour assurer l'approvisionnement de ses membres. Elle entend tirer les enseignements de cette première initiative en cours d'exécution, et décider de l'éventualité du renouvellement de l'opération pour les campagnes suivantes.

Les figures ci-après présentent les sources de financement des intrants par typologie de producteurs.

¹⁹ En effet, en 2012, un contrat chaine de valeur a été initié entre l'union des producteurs de Bagré, les transformateurs et la SONAGESS, ayant permis d'obtenir un prêt d'un montant d'environ 200 000 000 FCFA auprès de Coris Banque. Cela a permis à l'union, d'acquiescer au profit de ses membres de l'engrais de qualité et au prix négociés permettant ainsi le bon démarrage de la campagne agricole. Le principe établi est le remboursement en nature (riz paddy) par les membres bénéficiaires au niveau de l'union, qui devrait à son tour centraliser la production qui sera transformée au compte de la SONAGESS. Ainsi, l'imputation du prêt se fera directement à la source afin de minimiser les risques d'impayés.

Figure 1 : sources de financement des intrants agricoles par les exploitants des surfaces irriguées de Bagré.



Sources : UICN, enquêtes terrains, plaine de Bagré, avril 2013

Commentaires :

Tous les producteurs enquêtés affirment financer leurs activités de production rizicole soit à travers le crédit bancaire ou à travers le crédit obtenu chez les commerçants ou par le biais des revenus tirés des autres activités agricoles. Plusieurs d'entre eux ont parfois financé leurs intrants grâce aux transferts d'argent par des membres de la famille installés à l'étranger. Tous Les producteurs qui diversifient leurs activités ont comme principales sources de financement les autres activités agricoles, les banques et les IMF, en plus des revenus issus de l'élevage.

Les prêts d'usures se confondent avec le financement sur fonds propres :

Dans la pratique, selon la perception des producteurs, tout financement qui ne provient pas d'une source institutionnelle (banque, IMF ou Union) est perçu comme un financement sur fonds propres. Selon les résultats de l'enquête, 80% des producteurs affirment financer par eux-mêmes leurs intrants à partir des revenus agricoles et non agricoles ainsi que des transferts. Le financement sur fonds propres se fait sur la base de prêt d'usures qui ont été acquis par la plupart des producteurs auprès des agro-dealers. C'est le fait d'ententes avec des commerçants de la place qui concèdent les intrants en début de campagne contre une certaine quantité de production au moment des récoltes. Par exemple un sac d'engrais d'une valeur de 18 500 FCFA correspond à un remboursement en nature de 230 kg de riz paddy d'une valeur estimée à 34 000 FCFA. En comparant avec le prêt en intrant de l'union, le même exploitant rembourse la somme de 21 000 FCFA sur la même quantité d'engrais. Ce qui est nettement avantageux. En évidence, la plupart des agro-dealers qui pratiquent des prêts sont des usuriers agricoles qui exercent la spéculation financière ou la spéculation sur

les intrants et s'adressent aux producteurs les plus démunis pour ce type de produit financier. Sur le périmètre irrigué de Bagré, nombreux sont les producteurs qui utilisent ce mode de financement.

Le réseau des approvisionnements des intrants n'est pas organisé et il y règne une anarchie chez les principaux fournisseurs. Les sources de provenance sont nombreuses : le Burkina, le Ghana, le Togo, le Nigéria etc. et la qualité est douteuse. Les producteurs ont pu observer que les rendements sont meilleurs lorsque l'engrais appliqué est de qualité. C'est le cas des engrais fournis par l'État ou par les fournisseurs agréés. Et l'effet est contraire lorsque les engrais ne sont pas de qualité. Et c'est le cas des engrais non contrôlés achetés à la frontière avec le Togo ou le Ghana. **Il ressort donc que la disponibilité de l'engrais en quantité suffisante et en qualité et de son accessibilité à moindre coût constituent une problématique essentielle des producteurs sur la plaine de Bagré à laquelle des solutions devront être recherchées eu égard aux différentes spéculations opérées sur les lieux par les agro dealer à chaque début de campagne.**

- **Les capitaux sociaux**

La main d'œuvre

L'installation des producteurs sur les périmètres irrigués s'est inspirée des méthodes menées au cours de la phase pilote où chaque exploitant attributaire était un chef de famille avec en moyenne 10 membres dont 4 actifs et attributaire d'un hectare de surface au plus. Ces méthodes ont permis l'installation de 1673 familles dans 16 villages de producteurs. Malgré l'évolution, des récentes études montrent que « le nombre d'actif par ménage varie actuellement de 1 à 10 avec 71% des ménages ayant entre 2 à 6 actifs. Parmi ces actifs 72% travaillent à plein temps dans les exploitations avec 82% des ménages qui ont entre 2 à 4 actifs²⁰ ». On assiste à une évolution disparate du nombre d'actifs qui n'a pas fondamentalement évolué au fil du temps. La principale cause serait liée aux surfaces limitées des périmètres rizicoles. Ce qui n'offre pas de perspectives à la jeunesse montante dans les ménages et qui est contrainte de rechercher d'autres débouchés pour s'employer. La rareté de la main d'œuvre qui se fait de plus en plus ressentir dans les exploitations constitue une contrainte majeure qui nécessite un apport en équipement de production pour compenser le déficit.

Sur le plan de la formation technique, la plupart des producteurs ont bénéficié de formation au moment de leur installation. Depuis le départ de la mission technique taiwanaise, seul l'INERA continue de dispenser des formations sur les techniques de production de semences améliorées et de maîtrise des itinéraires techniques ; le taux d'encadrement assuré par la MOB étant très faible. On peut toutefois noter l'existence d'une catégorie de producteurs spécialisés dans la production de semences améliorées et qui se sont regroupés sous la forme d'organisations de producteurs semenciers.

Les réseaux sociaux

²⁰INERA/BAGRE, Études d'identification des contraintes limitant la productivité rizicole et élaboration d'un plan de suivi des activités du projet, 2012

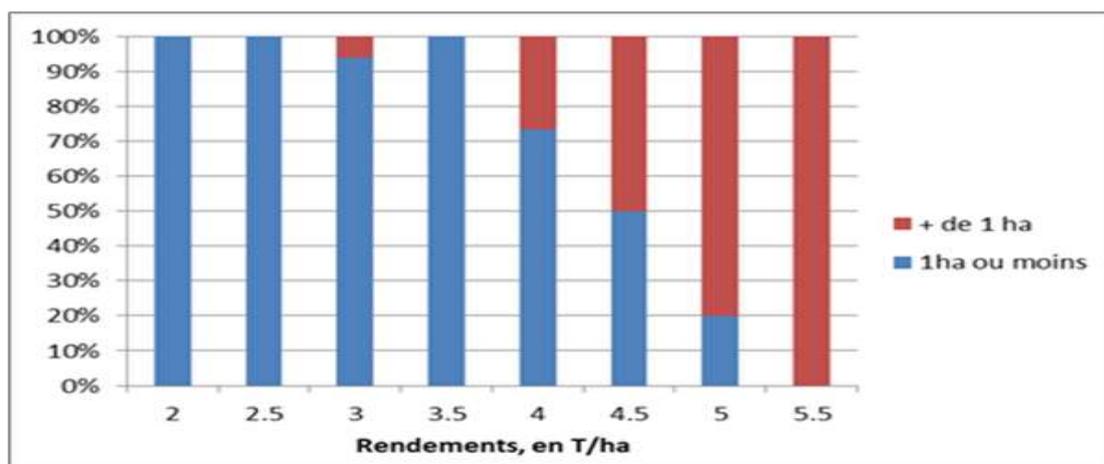
Au départ, chaque producteur installé dans un village de producteur était d'office membre du groupement du village. Il faut noter que la création des organisations professionnelles n'a pas suivi le même principe de création des coopératives comme cela s'est effectué ailleurs. Seul le chef de famille est membre du groupement et représentait les autres membres de la famille. Ces groupements se sont présentés comme étant de simples interfaces entre les exploitants et la Maitrise D'ouvrage de Bagré (MOB) et assurant de ce fait la gestion des investissements collectifs dans le village (magasin, décortiqueuses, matériels agricoles etc.) Leur efficacité dans le renforcement de l'esprit coopératif est restée faible. Face à l'incapacité de répondre aux préoccupations des membres, de nombreux producteurs se sont constitués en réseaux informels afin de résoudre les problèmes d'approvisionnement, de financement, de commercialisation etc. Somme toute, on peut depuis 2006, l'existence des initiatives tendant à la création d'organisations agricoles plus spécialisées et des faitières de manière formelle. Entre autres, on peut citer, l'union des producteurs de riz de Bagré, l'union des producteurs semenciers, l'union des producteurs de banane, de maïs etc. D'autres types d'organisations de la chaîne de valeur tels le groupement des transformateurs de riz, l'union des étuveuses ont également vu le jour.

Grace à l'action des réseaux sociaux, les exploitants rizicoles bénéficient de plus en plus des facilités en matière d'approvisionnement en intrants agricoles, de commercialisation, de transformation du riz et d'accès au financement.

V. Efficacité des stratégies de renforcement des moyens d'existence

Il s'agit ici d'analyser les déterminants de l'accroissement de la production, à savoir l'influence de l'utilisation des capitaux dominant qui jouent le rôle de levier sur les autres facteurs de production et les interrelations entre les différents capitaux. En considérant que la terre est le capital de base et de ce fait constitue une évidence, les producteurs sont tous unanimes à souligner par ordre d'importance que le deuxième capital le plus important est constitué des équipements pour la préparation des sols, suivi des capitaux circulants (les intrants), et ensuite de la main d'œuvre.

Figure 2: rendement en fonction de la superficie exploitée



Sources : UICN, enquêtes, périmètre rizicole de Bagré, mai 2013.

- **La stratégie des producteurs de riz avec les moyens manuels**

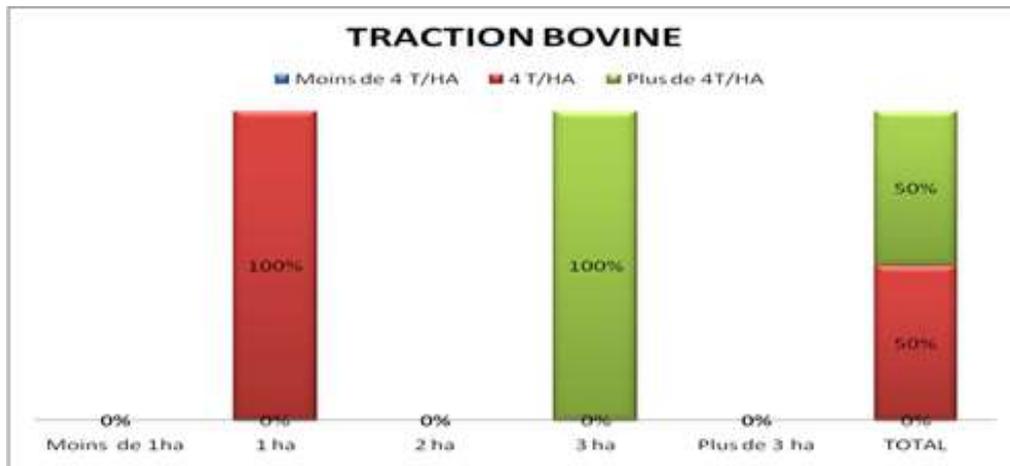
63% des producteurs de leurs catégories réalisent une production de 4T/HA. Selon les producteurs appartenant à cette catégorie, le capital le plus déterminant est le capital physique à savoir *un équipement minimum de traction bovine et une herse, suivi des intrants*. Au niveau de cette catégorie qui ne dispose pas d'équipement, les stratégies déployées pour pallier au défaut d'équipement consistent aux opérations suivantes ; location des services de producteurs équipés pour les labours, le planage, le nettoyage et le transport qui coûte 101 000FCFA environ par Ha (Cf. compte d'exploitation en annexe) ; location d'une main d'œuvre pour le repiquage du riz si le ménage ne dispose pas d'actifs suffisants (au moins 5 adultes) ou s'il a accusé un retard dans le calendrier. Le constat a été fait que 87,5% des producteurs manuels disposent de terres de cultures pluviales dont 44% ont entre 2 et 3 ha. Ceci peut expliquer le ressort dont dispose ce groupe pour satisfaire ses besoins d'autosubsistance ce qui lui offre des possibilités de s'endetter pour acquérir des intrants

37% des producteurs faiblement équipés réalisent une production comprise entre 2 et 3 T/HA. Il ressort des entretiens et selon d'autres sources d'informations que les faibles niveaux de rendement (2 à 3T/ha) concernent en majorité les très petites parcelles de superficies comprises entre 0,5 ha et 0,75 ha. Certains producteurs (ils seraient un grand nombre) font usage d'une stratégie qui consiste à louer une partie de leur parcelle. Ces producteurs ne disposent pas d'équipement, ni de main d'œuvre suffisante pour travailler la terre, ni de revenus pour louer les services d'une main d'œuvre extérieure ou des services de labour. La stratégie ici est de compenser le déficit en capitaux humains, physiques et financiers par une cession de capitaux naturels. L'option de réajustement réside dans la cession d'une partie des capitaux naturels (location de terre) pour renforcer les capitaux humains et physiques. Ce qui a comme conséquence une baisse sensible des moyens de production et donc une production qui va réussir à couvrir essentiellement l'autoconsommation et les crédits, maintenant cette sous-catégorie de producteurs au niveau du seuil de survie

- **La stratégie des producteurs de riz avec les moyens mécaniques**

Cette catégorie renferme des producteurs équipés en traction bovine 77% des producteurs échantillonnés de cette catégorie disposent de plus de 2 ha de superficie. 85% disposent de terres pluviales dont 80% ont au moins 2 ha. Pour cette catégorie, le capital le plus déterminant est l'engrais. 64% des producteurs de leur catégorie dont 44% sont à 4 T/HA et les autres au-dessus. On peut considérer ce groupe comme le summum des producteurs moyens, ceux qui disposent de réseaux sociaux et de capacités d'autofinancement pour assurer leur approvisionnement en engrais. La figure ci-après présente la situation des rendements.

Figure 3 : Situation des rendements des producteurs équipés selon la superficie



La plupart des membres de ce groupe disposent d'animaux (en moyenne 6 bovins, 14 petits ruminants, 35 volailles par exploitant) et d'une main d'œuvre active de 9 personnes en moyenne. Ils recourent à de l'engrais de qualité et appliquent rigoureusement les doses prescrites et certains associent avec la fumure organique car affirment-ils, après plus de 10 ans de monoculture sans assolement ni rotation, la fertilité des sols baisse, et à défaut d'accroître l'application des engrais, il faut amender avec de la fumure organique pour maintenir les rendements

- **La stratégie des producteurs de riz avec les moyens mécaniques exerçant d'autres activités économiques (pêche, maraichage, élevage)**

Ces producteurs sont non seulement équipés, mais ont la particularité d'exercer au même niveau que la culture du riz, une activité de maraichage ou de pêche. 25% de ces producteurs disposent de moins d'1 ha de superficie en irriguée, 44% ont 1 ha et 31% ont plus de 3 ha. 100% de ces producteurs disposent de terres pluviales dont 86% ont au moins 1 HA. 57% ont plus de 2 hectares en pluvial. 82% de leur catégorie réalisent entre 4 et 4,5T/ha. Les membres de cette catégorie exerçaient leur seconde activité bien avant d'être installés à Bagré. C'est leur activité qui finance la culture du riz bien que rencontrant des difficultés.

- **La stratégie des producteurs semenciers**

Les producteurs semenciers constituent un groupe de trente-deux (32) personnes qui ont été formés et accompagnés techniquement par Bagrépôle puis par la Maison de l'Entreprise

pour la maîtrise technique et commerciale de leur filière. Ils ont été mis en place pour la première fois en 2003. 40% réalisent plus de 5T à l'hectare et 60% entre 4 et 4,5T. La différence de niveau de performance est liée à la rigueur mise pour la préparation du sol, pour le respect du calendrier cultural, et pour l'application de doses supérieures d'engrais. Les différences de rendements pour la production de semence sont alors plus élevées que pour la production de consommation.

VI. Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces

Tableau 4 : Forces et faiblesses

Dans le domaine du foncier et de l'exploitation des terres	
<p><u>Forces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Capacité d'adaptation des producteurs sur les périmètres irrigués et sur les champs pluviaux, - Des négociations en cours entre l'union des producteurs de riz et les responsables de Bagré pole en vue de normaliser la situation par l'octroi de titre de propriétés - Début de mise à niveau ts sur les droits et taxe d'irrigation et début de l'épuration des anciennes dettes vis-à-vis de Bagrépôle. 	<p><u>Faiblesses</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence de titre de propriété des parcelles irriguées et faiblesse des superficies octroyées - Inefficacité des réseaux d'irrigation sur une bonne partie des périmètres irrigables, - De nombreux producteurs de riz installés sur la plaine de Bagré ne disposent pas de champs en pluvial et ceux qui en disposent courent le risque de les perdre - Risque de retrait des champs de case situés dans les zones d'habitation - baisse de la fertilité des sols - faible niveau de mécanisation des producteurs disposant de 1 ha et moins, - niveau d'endettement élevé des producteurs dans le paiement des taxes d'irrigation
<p><u>Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Volonté de Bagrépôle d'aménager des surfaces supplémentaires pour les petits producteurs, - Mise en place du mécanisme de baux emphytéotiques permettant la sécurisation des exploitants qui s'orientent vers l'agrobusiness 	<p><u>Menaces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Insécurité sur les périmètres irrigués et disparition total des champs pluviaux - Surpopulation dans les ménages et difficultés croissantes d'intégrer les jeunes du fait des petites tailles des surfaces irrigués - Pauvreté de plus en plus croissante et difficultés de mécanisation sans une augmentation de surfaces irriguées

Dans le domaine des équipements agricoles	
<p><u>Forces</u></p> <p>Efforts de plus en plus déployé par les producteurs en vue de l'acquisition des équipements appropriés, Développement de service de labour par les producteurs déjà équipés,</p>	<p><u>Faiblesses</u></p> <p>Faible niveau d'équipement et de nombreux producteurs en manuel pur (40%) Coût des services de labour, planage, repiquage, transport moyens de transport pour convoier les résidus de récoltes, les ordures ménagers et le fumier des habitations aux champs,</p>
<p><u>Opportunités</u></p> <p>Création de diverses sociétés privées spécialisées dans la prestation de services de labour et autres dans la zone de Bagré Développement croissant de services bancaires en faveur des organisations agricoles et favorisant le crédit agricole (Coris Banque, caisse populaire), Les projets d'investissements par les promoteurs d'agrobusiness constituent un créneau pour les petits exploitants pour l'accès aux services de préparation des sols.</p>	<p><u>Menaces</u></p> <p>La situation de pauvreté des producteurs et l'insuffisance des revenus constituent un frein à l'accès aux équipements agricoles, L'insécurité foncière existant n'encourage pas la réalisation des dépenses en équipement</p>

Dans le domaine des intrants agricoles	
<p><u>Forces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence de réseau formel et une volonté de l'état pour accompagner l'approvisionnement en intrants, - Forte implication de l'Union de producteur de riz dans la recherche de moyens financiers pour l'acquisition de l'engrais, - Obtention d'un contrat chaine de valeur avec les transformateurs de riz, Coris Banque et la SONAGESS, en vue de l'acquisition de l'engrais en faveur de ces membres. 	<p><u>Faiblesses</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficultés d'accès à l'engrais de bonne qualité et à moindre cout du a la spéculation par les agro dealers - Faible niveau d'application de la fumure organique - Existence de nombreux réseaux informels de vente d'engrais tout venant et de mauvaises qualités, - Pratique des prêts usuriers en intrants agricoles aux producteurs
<p><u>Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La volonté de plus en plus affichée des institutions de financement bancaires dans le financement des campagnes de production agricole, - Les peulhs éleveurs vendent de plus en plus la fumure organique aux producteurs, cela offre une perspective qui permet de voir comment externaliser le service de production de compost, 	<p><u>Menaces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La non disponibilité de l'engrais de qualité sur les lieux durant les périodes propices - Le surendettement des producteurs est un frein pour l'acquisition des engrais en quantités suffisantes suivant les recommandations techniques, - L'absence de la pratique de l'embouche chez bon nombre de producteurs limite l'offre de fumure organique dont la non-application accélère l'appauvrissement des sols,
Dans le domaine du financement	
<p><u>Forces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le réseau des caisses populaires et Coris banque ont mis en place des mécanismes de financements des producteurs, - Le système du warrantage est appliqué par le groupement des semenciers et leur permet l'accès au financement de le début de campagne, 	<p><u>Faiblesses</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Domination des usuriers pratiquant des prêts inadaptés, - Insuffisance de garanties matérielles pour favoriser l'accès au crédit bancaire, - Inexistence de système de financement durable des équipements et moyens matériels, - Niveau élevé des impayés dû aux crédits inadaptés - Faible niveau de disponibilités des produits financiers appropriés - Plusieurs sources de financements qui proviennent des revenus issus des activités autres que le riz (élevage, pêche, maraichage etc.)
<p><u>Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet pôle de croissance en vue de la réalisation des services critiques dont la mise en place de nouveaux mécanismes de financement agricole 	<p><u>Menaces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence de nombreux mauvais payeurs et niveau d'endettement élevé dans la zone, - Absence de contrats commerciaux permettant de réaliser de bonnes prévisions de revenus

Main d'œuvre et réseaux sociaux	
<p><u>Forces</u> Existence d'une main d'œuvre saisonnière en provenance des villages environnements, Existence d'organisations professionnelles de transformateurs de riz, de transformation de poisson, et d'autres organisations professionnelles dans les domaines de la pêche et du maraichage.</p>	<p><u>Faiblesses</u> Faible niveau de qualification de la main d'œuvre Faible niveau d'organisation en gestion et de capacité technique des organisations professionnelles agricoles, Cout élevé de la main d'œuvre</p>
<p><u>Opportunités</u> Mise en place par le projet pôle de croissance de Bagré (Bagrépôle) de services non financiers visant aux renforcements des capacités techniques et de gestion des groupements et des producteurs agricoles</p>	<p><u>Menaces</u> Migration des jeunes à la recherche d'autres perspectives à l'extérieur, et diminution de la disponibilité de main d'œuvre dans les ménages et dans la zone, Risque élevé d'abandon de la production par de nombreux petits exploitants et mise en location de la parcelle auprès des gros producteurs</p>
Dans le domaine de la production	
<p><u>Forces</u> Tendance à l'accroissement des rendements au cours des dernières années lié à l'adoption de bonnes pratiques, et à l'accès aux intrants de qualité, Émergence de grands producteurs disposant plus de 2 ha de surfaces</p>	<p><u>Faiblesses</u> Faiblesse des rendements par rapport au standard fixe qui est de 6 Tonnes/Ha surtout au niveau des producteurs disposant de 1 ha et moins, Faible qualité du riz dû au manque d'homogénéité liée au non respect des itinéraires techniques, aux problèmes de stockage post récolte, Niveau élevé des pertes post-récoltes Inexistence de réseaux de vente fiables et spéculation du riz par les collecteurs Unités de transformation vétuste et non fonctionnelle au niveau des groupements,</p>
<p><u>Opportunités</u> Existence de projets d'aménagement supplémentaires par Bagrépôle Offre de services critiques par Bagrépôle (formation techniques, acquisition de tracteur pour assurer des prestations de service de préparation de sols), Initiatives de plus en plus importantes de l'Union des producteurs riz dans l'acquisition des intrants de qualité et en début de campagne,</p>	<p><u>Menaces</u> Absence de sécurisation foncière Mauvaise gestion du système d'irrigation</p>

VII. Les aspirations et visions futures des exploitations familiales

Les aspirations des producteurs sont les mêmes toutes catégories confondues : 95% des producteurs veulent poursuivre dans la production du riz, renforcer leurs capacités productives et progresser dans l'activité en améliorant les rendements et les marges bénéficiaires. 5% disent vouloir sortir du système parce qu'ils ne s'en sortent pas et désespèrent de voir la situation s'améliorer parce qu'ils ne disposent ni de mains d'œuvre suffisantes, ni de capitaux financiers pour soutenir la production de riz et ont des dettes d'intrants et de redevance en eau²¹. Pour les 95% des semenciers, il est important de diversifier les activités. La diversification est vue sous plusieurs angles :

- Pour le groupe de ceux dont les capitaux n'ont pas évolué, diversifier la production agricole signifie introduire la culture du maïs, du maraichage et du manioc sous forme d'assolement sur les parcelles irriguées et en pluvial sur les terres hautes. Ce système est réciproquement bénéfique pour les spéculations produites car elles peuvent se financer mutuellement. Il réduit les risques en cas de perte sur une activité ou sur une saison ; l'élevage et l'embouche bovine et ovine, l'aviculture dans les concessions, permettent l'apport de fumier et la constitution d'une épargne en nature comme moyens de capitalisation des ressources,
- Pour le groupe de ceux dont les capitaux ont évolué, diversifier signifie explorer de nouvelles niches mais dans l'agriculture : tous aspirent à mettre en place des unités de transformation du riz et/ou des magasins de commercialisation du riz ; certains ont déjà commencé l'élevage de porcs et affirment détenir des effectifs de 40 têtes ; certains mettent en place des vergers et produisent de la banane, et de la papaye ; tous possèdent de la volaille. Le groupement des semenciers aspire à se professionnaliser davantage et développer une production qui le positionnera au niveau régional. Ce qui l'a conduit à déposer une demande d'acquisition de 200 Ha auprès de Bagrépôle.

Les conditions nécessaires pour la réalisation de ces aspirations sont les suivantes :

Sur le plan institutionnel,

Il est attendu de Bagrépôle :

- L'affectation de plus de terres aussi bien en irriguées qu'en pluvial, en ce sens que si chaque petit producteur détenait au moins 2 ha en irriguées et 2 autres en pluvial, il disposerait d'une bonne base de production ;
- La sécurisation des parcelles de production aussi bien que celle d'habitation
- L'appui de Bagrépôle auprès des partenaires financiers et techniques pour le renforcement de l'Union, principalement à travers des formations en gestion et en organisation coopérative

²¹UICN, Entretiens auprès des producteurs sur la période de avril-mai 2013

- L'introduction d'autres spéculations sous forme d'assolement au niveau des parcelles irriguées
- La prise de mesures idoines pour non seulement instituer le contrôle de la qualité des intrants, mais également pour la subvention des intrants agricoles pour réduire les surcouts liés aux problèmes de transaction;
- La facilitation de l'accès au crédit équipement agricole par les Institutions financières à des conditions avantageuses ;
- La séparation des zones de production semencière par rapport aux zones de culture de riz de consommation ;
- Le respect des dispositions règlementaires par tous aussi bien par les producteurs que par Bagrépôle ;
- L'État ne saurait laisser cette responsabilité aux seuls paysans. Mieux, la pratique actuelle est à l'encouragement de l'illégalité, car on ne peut interdire les locations et demander aux semenciers de répondre aux besoins en semences d'une partie du pays. D'autant plus que pour les semenciers, la superficie minimale imposée est de 5 ha par producteur.²²

Sur le plan Technique,

- Le renforcement continu des capacités techniques du conseil agricole et la facilitation d'échanges avec les producteurs d'autres contrées sur leurs expériences ;
- La promotion de la diversification des cultures et l'accompagnement technique nécessaire à cet effet ;
- Le suivi-contrôle de la production semencière sur toutes ses phases, y inclus au moment du regroupement des stocks, car il ressort que certains semenciers arrondiraient leurs productions avec des productions non certifiées.

Sur le plan social et économique

- L'ouverture des centres d'alphabétisation pour tous les membres des groupements avec notamment l'introduction des modules sur le français fondamental pour permettre au producteur de s'ouvrir sur le monde ;
- La diversification des sources de revenus avec l'organisation de formations ciblées par la Maison de l'Entreprise sur les niches porteuses à Bagré ;
- la facilitation de l'accès au crédit pour soutenir d'autres activités agricoles

²² Bagré, entretiens 2013.

VIII. Analyse du cadre institutionnel : les facteurs qui renforcent ou affaiblissent les moyens et stratégies d'existence durable

8.1. Analyse des facteurs liés au cadre institutionnel local et national qui renforcent les moyens d'existence durables

Dans les zones de Bagré, l'environnement institutionnel est dominé par des acteurs étatiques et des organismes de développement et des acteurs privés qui sont intégrés dans la chaîne de valeur de la production.

Les partenariats publics et institutionnels

Ce sont : Bagré pole, la maison de l'entreprise, la mairie de Bagré, les directions techniques de l'Etat (agriculture, élevage, environnement), les administrations décentralisées (préfectures, haut-commissariat, gendarmerie etc.).

Bagrépôle

Depuis juin 2012, la MOB a été restructurée en société d'économie mixte et a pris une nouvelle dénomination Bagrépôle. Depuis sa création, Bagrépôle a entrepris des réformes tendant à l'amélioration des conditions d'existence durables :

- L'organisation et le renforcement des groupements à travers une nouvelle stratégie de restructuration. Les exploitants pourront se regrouper par affinité au sein des groupements et des coopératives de manière démocratique. Cette initiative va permettre d'améliorer la visibilité des réseaux informels existant au sein des producteurs et d'alléger la taille et le mode d'organisation des producteurs dans les villages et à améliorer la gouvernance de groupements,
- L'aménagement de 3000 ha supplémentaires en perspectives en faveur des producteurs familiaux pour accroître la capacité productive,
- L'assainissement de la situation des impayés et l'étude de conditions d'octroi de titre de propriétés aux détenteurs de parcelles
- L'intégration de l'agrobusiness dans l'espace de production pourrait jouer un rôle d'entraînement sur les productions familiales en termes de disponibilité d'intrants, de commercialisation, et d'accès aux services critiques

La maison de l'entreprise

- Elle assure le financement des services non financiers au profit des entreprises agricoles installées dans la zone de Bagré. Grâce à ce financement plusieurs groupements ont pu bénéficier des formations diverses dans le cadre du renforcement des capacités. Ce sont des formations en techniques de production du riz, en gestion de l'eau et entretien des ouvrages hydrauliques, en aviculture, en organisation et gestion coopératives, en alphabétisation, en commercialisation des produits agricoles etc.
- En faveur de la mise en place du fonds d'appui à cout partagés, plusieurs prestataires privés (bureaux d'études, experts) se sont installés dans la zone d'action pour développer leurs activités, ce qui améliore l'environnement des producteurs.

La mairie de Bagré

- Elle joue le rôle de relais pour la distribution de l'engrais et des semences subventionnés auprès des producteurs de la commune,
- Elle joue également le rôle de maître d'ouvrage pour les lotissements de son ressort dans la commune et envisage s'impliquer dans le règlement de l'insécurité foncière dans un prochain lotissement pour sécuriser l'habitation des exploitants installés dans la plaine,
- En outre, elle dispose d'un plan de développement local inclusif qui prend en compte les problèmes de base de la population dont les producteurs en font partie : accès à l'éducation, à la santé, amélioration des conditions de vie.

Les services techniques de l'état (agriculture, élevage et environnement)

- Ils assurent leur rôle régalién d'appui au développement, mais on peut relever que les services techniques de l'environnement jouent un rôle majeur dans la gestion des ressources halieutiques et dans la réglementation de la pêche.
- Le projet majeur en cours de développement est le programme national du secteur rural dont l'objectif principal est la promotion de l'entrepreneuriat agricole et la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté.

Le partenariat privé-privé

Ce sont surtout les sociétés privées professionnalisées dans la filière riz, les réseaux des collecteurs, les transformateurs et les femmes étuveuses de riz, les institutions de financements

La Société Sahel Farming

- Cette société internationale est installée à Bagré et assure en amont l'approvisionnement des producteurs en intrants et services de labours mécanisés sous forme de prêt de campagne, et en aval elle assure l'achat du riz paddy et passe par les transformateurs locaux pour la production du riz blanc. Elle assure ensuite le stockage et la transformation. C'est une société qui crée de la valeur ajoutée pour l'ensemble des acteurs de la filière au plan local et vise à la création d'un réseau de partenariat privé – privé et gagnant-gagnant.
- Un projet de construction d'un magasin d'une capacité de 1000 tonnes est en cours de réalisation pour faciliter les approvisionnements et le stockage post récolte. Environ 70 producteurs sont bénéficiaires de ces actions.

Le réseau des collecteurs de riz

C'est un réseau de collecteurs qui dispose d'une capacité d'achat de riz en quantité et de stockage. Certains possèdent des magasins privés pour le bon déroulement de leurs opérations. Cela supplée aux insuffisances des points de stockages au niveau des producteurs. Ils représentent un maillon important dans la chaîne de valeur et grâce à ce réseau, la commercialisation du riz paddy est assurée vers l'extérieur de la région. Ils sont en contact permanent avec les commerçants qui sont situés hors de la zone.

Les transformateurs de riz

- Ils sont organisés en réseaux de transformations avec des niveaux d'équipement différent. Ils constituent les principaux partenaires des producteurs et des acheteurs de riz paddy. De par leur proximité, ils participent à l'organisation d'un circuit court de partenariat avec les producteurs de riz. Dans la chaîne de contractualisation du prêt par l'union auprès de Coris Banque, ils se sont constitués parties prenante dans le contrat en tant que fournisseur de la SONAGESS, et ils ont pris l'engagement d'acheter une grande partie de la production de l'union pour permettre le remboursement du crédit,
- La plupart des transformateurs disposent des aires de séchages et des magasins (mais à faible capacité) de stockage qui permettent de prendre le relais dans le traitement post récolte une fois que la production est livrée,
- Les équipements de décorticage disponible au niveau des groupements ne sont pas fonctionnels, mais grâce à la présence d'opérateurs privés, ces opérations sont biens réalisées. On peut parler d'une externalisation de fonction de décorticage réussi. En terme d'exemple, la rizerie Wendkonta dispose d'une capacité de décorticage de près de 5000 tonnes de riz paddy par an et décortique près de 2000 tonnes par an.

L'union des femmes étuveuses

- L'union transforme environ 50 tonnes de riz paddy par an. Elle constitue également un maillon important qui participe à l'autonomisation des producteurs. chaque village de producteurs de riz dispose d'un groupement de femmes étuveuses. C'est une des activités qui renforce l'autonomie des femmes et procure des revenus substantiels. De par leur participation aux activités de l'union, chaque femme reçoit en moyenne 50 000 FCF/an en plus des revenus tirés de ces activités individuelles qu'elle développe à domicile.
- L'aspect genre a intégré les activités de la plaine grâce à cette activité. L'union a su attirer des partenaires financiers tels que l'ONG Intermon, qui l'a dotée des équipements complets d'étuvage, de décorticage, de tamisage et de conditionnements. L'union est autonome et dispose d'une capacité financière importante.
- Le riz étuvé constitue un produit spécifique et l'union a pu gagner une part de marché dans la localité et surtout dans la ville de Ouagadougou ou elle approvisionne de nombreux magasins de vente. De par son efficacité, les producteurs ont accès indirectement au marché de consommation

Les institutions de financement

- Il est installé une caisse populaire dans la zone auprès de laquelle les producteurs bénéficient de petits crédits. Cela facilite l'accès au fonds de roulements pour les petits producteurs qui ont des besoins modestes.
- De plus en plus, les grandes institutions s'impliquent dans le financement des producteurs du fait des initiatives de l'union qui a opté de mutualiser certaines activités de ses membres : approvisionnement en intrants, achat des équipements etc. par exemple, en 2012, Coris banque a octroyé un prêt d'un montant de 200 millions de FCFA à l'union pour l'achat d'intrant au profit de ces membres.

L'union des producteurs maraichers

La production maraichère constitue une activité secondaire et contribue à l'amélioration des revenus des producteurs. C'est une activité exercée par les jeunes et les femmes. Bien que les revenus tirés soient modestes, elle constitue une activité d'appoint qui améliore les conditions alimentaire des ménages.

L'union des transformatrice de poisson

La transformation du poisson est une activité essentiellement exercée par les femmes. Bien qu'elle soit en marge de la production du riz, elle procure un revenu substantiel aux femmes et participe à l'amélioration des conditions de vie des ménages. C'est une activité qui contribue à l'autonomisation des femmes.

8.2. Analyse des facteurs liés au cadre institutionnel local et national qui menacent/affaiblissent les moyens et stratégies d'existence durable

Bagrèpôle

On peut constater l'absence de stratégie cohérente de mise en œuvre des activités.

- Bagrèpôle n'a pas une visibilité exacte du nombre de producteurs sur la plaine du fait que depuis leur installation, une actualisation de l'effectif n'a toujours pas été réalisée,
- Il y a l'absence de suivi des différents intervenants sur la plaine entraînant une anarchie dans les différentes interventions,
- Les producteurs ne sont pas suffisamment informés ²³du nouveau programme de Bagrèpôle qui encourage la promotion de l'agrobusiness, si bien que ces derniers éprouvent des difficultés à développer des stratégies d'intégration à ce processus.

La mairie de Bagré

Le programme de développement local ne prend pas en compte les activités des producteurs installés sur la plaine. Cela constitue une discrimination qui risque de marginaliser ces producteurs.

Les services techniques de l'état (agriculture, élevage et environnement)

On constate une faible présence des services techniques dans le processus d'encadrement.

Le partenariat privé-privé

L'absence de structures de régulation a favorisé les activités de spéculations sur l'ensemble de la chaîne de valeur : spéculation foncières, spéculation des intrants, des récoltes et développement de crédit à des taux usuriers. Toute chose qui accélère la paupérisation des producteurs.

²³ Bagré, entretien avec le bureau de l'union des producteurs. 2013.

La Société Sahel Farming

La société ne dispose pas de système administratif de gestion des initiatives. De nombreux producteurs sont déjà dans le cycle du crédit et sont en rupture de contrats avec la dite société. Cette situation retarde les élans de redynamisation de l'union et risque d'empirer une situation d'endettement déjà complexe.

Le réseau des collecteurs de riz

Les collecteurs de riz négocient individuellement l'achat du riz auprès des producteurs. La plupart sont des agro-dealers qui pratiquent la spéculation autour des activités de productions.

Les transformateurs de riz

Malgré leur grande capacité de transformation, ils ne disposent pas d'équipement nécessaire pour produire du riz de qualité compétitif sur le marché. Le marché institutionnel de la SONAGESS constitue leur principal débouché. Ce qui implique une situation fragile et risque de s'effondrer lorsqu'ils seront confrontés à la réalité du marché en cas de retrait des contrats SONAGESS.

L'union des femmes étuveuses

Elle bénéficie de plusieurs soutiens financiers de l'ONG Intermon. Cela n'encourage pas à terme l'esprit d'entreprise et partant exerce un dopage de la réalité de l'activité.

Les institutions de financement

Les prêts bancaires lorsqu'ils ne sont pas bien encadrés, risquent de créer des impayés et à terme des surendettements. Dans cet ordre, la viabilité du prêt de 200 millions de francs FCFA dont l'union a bénéficié en 2012 et qui est en cours d'exécution pose un problème de viabilité. Des études sérieuses n'ont pas été envisagées par l'union avant que des initiatives ne soient développées. En général, c'est la banque qui réalise ses propres études et octroie le prêt dans son intérêt. Cette situation prédispose les producteurs à de nouveaux risques de surendettement.

IX. Conclusions (Changements ou types de transformations à promouvoir pour soutenir durablement les moyens de subsistance)

9.1. Changements politiques au niveau local et national

Des changements politiques majeurs sont intervenus avec la mise en œuvre du pôle de croissance qui prend comme option le développement d'une agriculture orientée vers le

marché extérieur avec pour conséquence la marginalisation²⁴ des productions de subsistance et des exploitations familiale.

- Sur le plan de l'accès à la propriété foncière, les règles édictées ne sont pas à la portée des petits producteurs même si cela est ouvert à tout candidat à la production agricole. Par exemple, la mise en valeur des aménagements en maîtrise partielle nécessite des moyens conséquents de la part du producteur pour drainer l'eau et pour le développement des différentes productions. On assiste à une stratégie d'occupation de l'espace agricole par les promoteurs d'agrobusiness, qui laisse peu de chance de réussite pour les exploitants familiaux²⁵,
- Sur la nature même de l'organisation sociale, une politique d'attraction des investisseurs privés nationaux et surtout internationaux à travers le Conseil Présidentiel pour l'Investissement. Le risque est de voir les grandes firmes s'installés pour le développement d'une agriculture industrielle qui entre en rupture avec les pratiques actuelles occasionnant ainsi un bouleversement des structures socioprofessionnelles dans la zone.
- Le développement des services critiques pour répondre aux besoins modernes des futurs investisseurs accélèrera l'urbanisation de la zone qui ne laissera plus de place pour les productions pluviales, et de cadre indiqué pour le type d'habitation destinés aux petits exploitants. En outre, on pourra aboutir à une mutation sociale accélérée ou les petits producteurs se transformeront en ouvriers agricoles,
- Les choix opérés tendent à mettre en second plan les productions vivrières, ce qui ne garantit pas à termes la sécurité alimentaire puisque les futurs investisseurs ne sont pas tenus à l'obligation de pratiquer ce type de culture,
- D'où la nécessité de mettre en place un filet de sécurité qui détermine de manière claire la place des petits producteurs, un espace social et économique leur permettant d'évoluer en marge des activités des promoteurs d'agrobusiness.

²⁴ L'analyse du mode opératoire du programme de mise en valeur ne laisse pas entrevoir de notre point de vue, la promotion de l'agriculture familiale (constitution de dossier complexe qui fond appel a des bureau d'études externe, demande de levée de financement bancaire qui n'est pas a la portée des petits producteurs qui croule déjà sur le poids de l'endettement des commerçants, des conditions d'existence difficiles des petits producteurs qui ne sont pas suffisamment évoquées par les décideurs techniques et politiques etc.) il va s'en dire que si un dispositif de financement agricole n'est pas mis en place pour les petits producteurs, le système classique de financement actuel ne pourra pas créer les conditions de leur promotion.

²⁵ Nous nous Cela situation est déjà vécu dans la plaine aménagée de la vallée du Sourou, ou des promoteurs occupent depuis des années de grandes surfaces sans pour autant exploitée. Toutefois, le mécanisme pourrait être différents a Bagré si toutefois Bagrépole arrive a maintenir le cap sur ses objectifs de départ a termes. Cela nécessite un respect du cahier des charges dans le temps.

9.2. Changements organisationnels en cours

- Sur le plan organisationnel, on observe un changement du statut de la Maitrise d'ouvrage de Bagré (MOB), jadis établissement public, aujourd'hui société privée qui devra économiquement rentabiliser ses activités dans la gestion du patrimoine agricole de Bagré. Cela entraînera l'exclusion²⁶ des producteurs défaillants et fragiles dont le plus gros lot se retrouve dans la catégorie des petits producteurs,
- En outre, les appuis non financiers publics qui accompagnent l'encadrement des producteurs, les services de renforcement de capacités seront payant à terme et seront rendu inaccessibles aux producteurs familiaux,
- De même, les mécanismes à travers lesquels un producteur pourra accéder aux droits de propriété sont rendus complexes et hors de portée de ceux-ci.
- Afin de pallier aux différents risques d'expulsion sur le terrain, les petits producteurs devront s'organiser d'avantages en coopérative de production et de commercialisation et accélérer la mise en place des mécanismes de gestion appropriée afin de conquérir les espaces agricoles.
- L'affiliation aux organisations nationales de producteurs s'avère nécessaire pour mieux sensibiliser les autorités politiques à travers des actions de plaidoyer et de communications.

X. Recommandations à l'endroit de GWI

Axe 1 : Appui au renforcement organisationnel des Organisations de producteurs de riz

Justification du choix : Cet axe se situe dans les capitaux sociaux mais ne peut pas apparaître d'emblée comme un levier pour optimiser la production, améliorer les marges et renforcer ainsi les moyens de subsistance des producteurs. Cependant, elle est la porte d'entrée en ce sens que l'accès au foncier, à un équipement approprié et à des intrants de qualité en quantité suffisante ne peut relever de la force d'un individu. Ces capitaux entrent dans les missions des groupements et de l'Union qui doivent œuvrer à leur avènement.

Conditions organisationnelles et techniques requises : Cela passe par la création d'un programme d'action approprié répondant aux attentes des producteurs, mais également par la détention de moyens de pression et de mobilisation des producteurs par l'Union. Si l'Union, forte de sa légitimité qu'elle tient des groupements et de leurs membres, est la seule interlocutrice, pour acquérir des intrants, commercialiser le riz, organiser le conseil

²⁶ Cette situation est plausible d'autant plus que les surfaces minimales dotées aux petits producteurs ne sont pas économiquement rentables. Pour se faire, il faudrait allouer de surfaces complémentaires permettant une exploitation optimales et économiquement rentables pour nécessiter des investissements supplémentaires.

agricole, elle devient une force et un partenaire pour les autres acteurs de la chaîne de valeur. Mais l'Union des producteurs de riz de Bagré est au stade de renaissance et a besoin de construire sa légitimité auprès de ses membres, sa crédibilité auprès des partenaires et de professionnaliser sa démarche et la gestion de ses missions

Acteurs à impliquer et leurs rôles : Les producteurs, les bureaux de groupements, la Direction de Bagrépôle et ses services techniques en charge de l'organisation paysanne, la Direction Régionale de l'Agriculture et ses services déconcentrés

Résultats attendus :

- Un diagnostic organisationnel suivi d'un plan de renforcement organisationnel intégrant la restructuration des groupements et de l'Union est élaboré
- Le plan stratégique est enrichi par les éléments de ce diagnostic
- Un plan de renforcement organisationnel est établi et fait l'objet d'un protocole d'accord entre l'Union et GWI
- Un coaching est engagé auprès de l'Union et de ses membres pour accompagner les réformes suivant un protocole d'accord de mise en œuvre du plan de restructuration

Axe 2 : Plaidoyer pour l'accès aux capitaux

Justification du choix : L'une des attentes et des craintes des producteurs est la sécurisation foncière qui se décline en trois attentes: i) acquérir la pleine propriété des parcelles d'habitation par la délivrance de titres propriétés aussi bien pour les producteurs anciennement installés, que pour les 600 jeunes récemment bénéficiaires des 1500 ha et qui n'ont pas encore pris possession de leurs parcelles d'habitation ; ii) détenir un bail emphytéotique sur les parcelles irriguées ; iii) bénéficier de superficies additionnelles pour disposer de 2 ha en irrigué et 2 ha en pluvial pour chaque chef de ménage installé sur la plaine de Bagré par la MOB correspondant à un seuil minimum économiquement rentable pour la taille des manages visés. Pour les semenciers revoir totalement des dispositions pour en faire un secteur spécifique qui jouisse de conditions particulières (redimensionnement de l'espace de production semencière et mise à disposition des superficies en fonction des besoins au niveau national). Bagrépôle envisage le règlement des deux premiers points, mais les conditionne au recouvrement intégral des créances de la redevance en eau. La 3^{ème} attente n'est pas encore sur la table de négociation mais constitue juste un vœu des petits producteurs et a fait l'objet d'une requête de la part des semenciers qui demandent 200 ha). Il faut aider à l'opérationnalisation des engagements pris par Bagrépôle en ce sens que cela finira par remobiliser les producteurs autour de la production de riz du fait qu'ils disposeraient enfin de faire-valoir auprès des Institutions financières, mais tout simplement de la sécurité foncière pour eux et leurs enfants.

Conditions organisationnelles et techniques requises : Il faudrait mettre en place une forme d'observatoire du processus de mise en œuvre des engagements qui partirait i) de la formalisation des engagements entre Bagrépôle et l'Union des producteurs sous forme de

protocole avec des obligations pour les deux parties, pour la commune et pour les producteurs ; ii) un comité paritaire pourrait être mis en place avec une feuille de route qui connaîtra des moments de bilan de l'action. Le rôle de GWI, serait de conduire le suivi de la mise en œuvre du protocole, d'animer les échanges entre les parties et de préparer les rencontres du comité paritaire en capitalisant toutes les actions et les données pour alimenter les échanges entre les différentes parties dans l'optique de faire avancer les engagements pris. Il lui sera autorisé de rendre public les rapports sur les constats, les évolutions, les blocages et de communiquer les données aux différentes parties, action qui constituerait une forme de pression pour elles. L'hypothèse est que toutes les parties acceptent ce rôle de GWI et de l'observatoire.

Acteurs à impliquer et leurs rôles : Bagrépôle, commune de Bagré, Haut-Commissariat de Tenkodogo, Direction régionale de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire, Services domaniaux, Union, collège des représentants des ménages installés sur la plaine

Résultats attendus :

- Le concept de l'observatoire est développé et fait l'objet de TDR soumis et mis en œuvre par les parties prenantes
- Le protocole de mise en œuvre des engagements de Bagrépôle et des producteurs est conclu
- Un dispositif de suivi et de capitalisation de la mise en œuvre du protocole est opérationnel
- Le comité paritaire est mis en place et la tenue de ses instances est effective

La principale condition critique pour exploiter ces opportunités est la réussite de la restructuration des groupements et de l'Union pour en faire des organisations fortes, disciplinées et bien organisées notamment autour de la chaîne de valeur riz. Ainsi on peut retenir les axes majeurs qui sont les suivants :

- Approfondissement de la réflexion avec les producteurs afin de mieux cibler les appuis surtout en faveur des nombreux producteurs défavorisés et d'accélérer la mise à niveau dans l'acquisition des moyens de production,
- Renforcement de la gouvernance et de la capacité organisationnelle au niveau des organisations professionnelles des producteurs
- Appui accompagnement des réflexions pour la mise en place d'une stratégie sur la fonction conseil agricole adaptée par filière afin de mieux accompagner la professionnalisation agricole

Annexes

Annexe 1 : Bibliographie

- MOB, Synthèse du diagnostic des structures, 33 p
- MOB, rapport d'activités de l'année 2007, Avril 2008, 51 p
- MOB, rapport d'activités de l'année 2009, 81 p
- MOB, rapport d'activités de l'année 2001, mars 2002, 16 p
- MOB, rapport d'activités de l'année 2005, Avril 2006, 52 p
- Mob, Rapport de passation entre Lin Désiré TAPSOBA, Directeur Sortant et Maxime OUEDRAOGO, Directeur entrant, Août 2009, 23 p
- Burkina Faso, Cahier des charges spécifique sur l'occupation et l'exploitation de type familial des plaines aménagées de Bagré, 17 p
- Évolution des productions rizicoles et des rendements de la plaine de Bagré (1997-2008) MOB/DMV, Rapport ^{1er} semestre 2007, 22 p
- MOB/DMV, Rapport Avril à juin 2006, 6p
- MOB/DMV, Rapport juin, juillet et Août 2006, septembre 2006, 21 p
- MOB/DMV, Rapport d'activités septembre, octobre, novembre, décembre 2006, Février 2007, 21 p
- MOB/DMV, Organisation et mise en œuvre de l'appui conseil dans les périmètres aménagés de Bagré, Octobre 2004, 14 p
- MOB/DP, Présentation des Organisations professionnelles de Bagré, 17 p
- GUENGANE Rigobert, Déterminants de l'amélioration de l'étuvage du riz au niveau de la plaine rizicole de Bagré, octobre 2011, 99 p
- GRAF, Rapport détaillée Bagré /évaluation foncier irrigué de Bagré OUEDRAOGO Oumar, Oct 2010 14 p
- GRAF, Rapport détaillé foncier irrigué Tjeriba, OUEDRAOGO Oumar, Oct. 2010, 3 p
- GRAF, Rapport d'évaluation du foncier irrigué du village Kierma (Koumbissiri), OUEDRAOGO Oumar, **Oct 2010**, 6p
- GRAF, Évaluation des effets/impacts de la mise en œuvre du CSLP 2000 – 2009. Composante sécurité alimentaire sur les périmètres irrigués, Juillet 2010, 41 p
- UICN PACO, dialogue régionale sur les grandes infrastructures hydrauliques en Afrique de l'Ouest, les concertations en acte de 2009 à 2011, 2012, 44 P
- UICN, Programme Burkina, Note de synthèse, Relever les défis de l'équité sociale et de la viabilité économique de réservoirs de barrage au Burkina Faso, Moumini Savadogo, Octobre 2010, 4 p
- UICN PACO, Etat des lieux autour du barrage de Bagré au Burkina Faso, octobre 2010
- UICN PACO, Etat des lieux autour du barrage de Kompienga au Burkina Faso, octobre 2010
- UICN PACO, Etat des lieux autour du barrage de Moussodougou au Burkina Faso, octobre 2010
- UICN PACO, atelier régional – partage d'expériences sur le recasement et le partage des bénéfices avec les populations autour des barrages en Afrique de l'Ouest Ouagadougou, Communiqué final, Burkina Faso, du 13 au 15 septembre 2011,
- UICN PACO, Conférence régionale sur la mise en œuvre des recommandations de la CEDEA sur les grandes infrastructures hydrauliques en Afrique de l'Ouest : aspects sociaux, Ouagadougou, Burkina Faso, Communiqué final, du 21 au 23 Janvier 2013,

- Burkina Faso ; Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) 2011-2015.
- MAHRH, Cadre d'Action pour l'Investissement Agricole au Burkina Faso, 2011.
- Burkina Faso, Programme National du secteur rural (PNSR) 2011-2015, Oct. 2012
- MAHRH, diagnostic de la situation de sécurisation foncière en milieu rural, Déc. 2005
- MAHRH, politique nationale de de développement durable de l'agriculture irriguée : stratégie, plan d'action et plan d'investissement à l'horizon 2015 ; avril 2004
- Nébié Ousmane, expérience des peuplements et stratégie de développement dans la vallée du Nakambé ; Faculté des lettres et sciences humaines de l'université de Neuchâtel, 2005.
- INERA/BAGRE, Études d'identification des contraintes limitant la productivité rizicole et élaboration d'un plan de suivi des activités du projet, 2012,

Annexe 2: Rapport de mission des études approfondies à Bagré sur le processus de recherche action sur les innovations paysanne (du 16 avril au 3 mai 2013) à Bagré

Étapes du processus

Les principales étapes de la mission sont :

- Rencontre introductive avec les responsables de l'union des producteurs de riz et autres acteurs ainsi que avec les responsables de services techniques sur le développement du processus
- Rencontre de réflexion au siège de l'union avec les membres du groupe de travail composé des représentants de l'union pour la caractérisation des zones de production (rive gauche et rive droite), et la définition de la typologie et le choix villages à enquêter,
- Réflexion avec les responsables de groupements de producteur dans les villages échantillons pour la définition de la Typologie et choix des producteurs et échantillonnage
- Réalisations des enquêtes approfondies sur le terrain, analyse des informations et premier niveau de synthèse des données
- Réalisation des focus groupes, analyse des informations et premier niveau de synthèse des données
- Restitution des résultats provisoires auprès de l'union des producteurs et des parties prenantes, amendements des constats sur les problèmes et les solutions envisagées.

1. Caractérisation des zones de production (rive gauche et rive droite), et des villages et la définition de la typologie des exploitants,

1. Identification des facteurs de discrimination des deux rives et des villages

Le groupe de réflexion a relevé les facteurs de différenciations entre la rive gauche et la rive droite du barrage qui constituent les principales zones des groupements de producteur de riz de Bagré. Le tableau ci-après présente les principaux facteurs de différenciation entre les deux rives

Tableau 5 : Discrimination des rives

Critères de discrimination des rives	Rive gauche	Rive droite
Localisation des unités de transformation	Environ 7	1
Qualité des sols	meilleures	/
Qualité du système d'irrigation	Canal plus grand, adduction d'eau abondante	
Coût main d'œuvre	40 000 FCFA/Ha	30 000 FCFA /Ha
Disponibilité de la main d'œuvre	/	Plus importante
Nombre de villages	6	10
<u>Origine des producteurs</u>		Majorité compose de migrant, plus de 90%
- Autochtones	Plus de 70% des autochtones	

- Migrants installés par la MOB		
Disponibilité des champs pluviaux attribués chez les producteurs	+97%	0 (retirés par les autochtones qui ne sont pas intéressés à la culture de ri et dont les terres ont été prises et allouées aux migrants)
Disponibilité des champs pluviaux non attribués ayant fait d'ententes avec des propriétaires dans des villages riverains		Pas plus de 10%
Qualité du sol et du banco pour la construction	latéritique donc adapté	Argileux, provoque des fissures
Sentiment d'insécurité foncière	Élevé car pas de documents officiels attestant le droit de propriété sauf le droit moral et ancestrales sur les terres en ce qui concerne les propriétaires fonciers	Très élevé car les occupants sont sans documents et en plus sont des migrants
Aménagement des villages	Voiries ouvertes et urbanisations croissantes	Pas de voiries

Sources : résultats de réflexion du groupe de travail restreint - 19/04/2013

Figure 4 : photo lors des travaux avec le groupe restreint

Photo : réflexion avec le groupe de travail de l'union des producteurs de riz ; définition des facteurs de discrimination des deux rives et de typologie des villages. Bagré, Siège de l'union le 18-04-2013

1. Échantillonnages des villages échantillons

Après la définition des critères de discrimination des rives droites et gauches, le groupes de travail a dressé une typologie des villages (16 villages) et a procédé au **choix raisonné** de 6 villages dont trois dans la rives gauches et trois dans la rives droites qui constituent

l'échantillon des villages a enquêté. Les tableaux ci-après présentent l'échantillon des villages dans les deux rives et leurs caractéristiques.

Tableau 6 : Caractéristiques des villages échantillons rives gauche

Village	Rives Gauche : Serge et Batiobo	Personnes de contact et horaires dans les villages échantillons
V 1a	Spécificités : pêcheurs, transformatrices de poisson	Kaboré Boukary 16H
V1b	Villages Non retenus	
V2		
V3	Spécificités Cœur de la rive (capital, transformateurs, nouveaux installés sans domicile)	Samandougou Issa 12H
V4	Villages Non retenus	
V5	Spécificités Migrants primaires	Kaboré Boukary Samandougou Issa 8 H

Tableau 7: Caractéristiques des villages échantillons rives droites

V1	Rive droite : Oumar et Ousséni	Personnes de contact et horaires dans les villages échantillons
V2	Cheptel important, marché de la rive, transformatrices poisson, siège étuveuse	Dondassé G. Boukaré 16H
V3	Villages Non retenus	
V4		
V5		
V6		
V7		
V8	Carrefour routier, pisciculture	Sawadogo W. Marcel 12H
V9	Village Non retenu	
V10	Majorité autochtones, connaît de grosses difficultés d'eau qui hypothèquent fréquemment la production	Kindo N. Paul 8H

2. Typologie des exploitants sur les rives gauche et droite

Le groupe de travail a défini des critères de classification des producteurs dans les villages, et ensuite a procédé au choix des villages échantillons. Ainsi, dans les six (6) villages échantillons, le choix de l'échantillon de producteurs à enquêter a été réalisé en concertation avec les représentants des groupements et des leaders villageois.

Critères de classification des exploitants et échantillonnage

Au cours des réflexions avec le groupe de travail de l'union des producteurs de riz, les participants ont retenu comme principaux critères de classification :

Pour la conduite des enquêtes ménages

- Le niveau d'intensité du capital physique employé
- La diversité des spéculations produites
- Le genre (participation des femmes dans le processus)

Pour la conduite des focus groupent :

- La production de semences
- La transformation du riz
- L'étuvage du riz
- La transformation du poisson par les femmes
- La production maraichère
- La dynamique organisationnelle des associations de jeunes

A partir des critères choisis, le groupe de travail a procédé à la détermination des typologies.

Typologie des exploitants

- *Groupes de producteurs pour enquête ménages;*

C1 : Producteurs de riz uniquement faiblement ou non équipé

C2 : Producteurs de riz équipés avec traction bovine

C3 : Producteur de riz + pêche ou autre (élevage, maraîchage)

C4 : Producteurs semenciers

C10 Femmes exploitantes (chefs de ménage)

- *Groupes de producteurs pour focus groupe et Entretien individuel :*

C5 : Transformateurs privés

C6 : Semenciers transformateurs privés

C7 : Étuveuses

C8 : Femmes formatrices de poisson,

C8' : Maraîchers

C9 : Jeunes (2 Associations de jeunes : Association WendKonta, Association jeunes dynamiques)

1. Identifications des exploitants et formation des groupes de travail

Au cours de cette étape, les consultants et les membres de groupe de travail ont organisé des rencontres dans les différents villages échantillons avec les responsables des groupements et des leaders locaux et ont procédé ensemble au choix des exploitants concernées par les enquêtes. Le tableau ci-après présente les noms et prénoms des exploitants à enquêter dans chaque village.

Tableau 8: Échantillon de producteurs à enquêter et installés sur la rive gauche

Rive Gauche	Répartition enquêteurs	C1 : Producteurs de riz uniquement faiblement ou non équipé	C2 : Producteurs de riz équipés (traction bovine)	C3 : Producteur de riz + pêche ou maraîchage ou éleveur et autre	C4 : Producteurs semenciers	C10 : Femmes exploitantes
V 1b	Boundaogo Ousséni 76 43 61 79	- Zampou Momouni - Sorgho Tewende - Zongolssaka - Dene Issaka - Kabore Moussa	- Sawadogo Ousmane - Dabré Soumaila - Sinaré Edmond - Zougmoré L Moumouni - Guinko Marou	- Ouedraogo Idrissa - Kabore Moussa - Samandoulougou Aboubacar	- Dalima Amidou - Welgo Inoussa	- Samandoulougou Awa - Guinko Mariam - Malgoubri Rosalie - Yabré Dafo - Ouandaogo Ami - Nikiema Simone
V3 Personne de contact : Bambara Yacouba 70 51 53 17 Samandoulougou Issa : 72 24 24 28	Mme Sawadogo 70 01 68 61	- Dabone Ousmane - Sorgho Ganoaga - Zabsonré Issouf - Korgho Daniel - Zaré Daouda	- Bambara Yacouba - Yelbi Ousmane - Ouedraogo A Karim - Beboné Daogo - Welgo Harouna	- Yelbi Allassaane -	- Zakané Kirga - Bantaogo Issaka -	- Samandoulougou Fanta - Sawadogo Fatimata - Tarnagda Wentoiyan - Tarnagda Lamoussa
V5 Personne de contact : Rouamba Mahamady 72 50 41 77	Sawadogo Arouna 78 02 51 11	- Wekgo Daouda - Yankini Karim - Sawadogo Salif - Zoundi Adama - Zanné Adama	- Welgo Mahamodou - Rouamba Mahamady - Béogo Samyouré - Tarpilga Marou - Kafando Zoubélé	- Yankini Marcel, pêcheur - Bikienga Sidbé, maraîcher	- Tarnagda Mahamady - Kargnan Mahamoudou	- Weremé Assétou - Kologo Zénabo

Tableau 9: Échantillon de producteurs à enquêter et installés sur la rive droite

Rive droite	Répartition enquêteurs	C1 : Producteurs de riz uniquement faiblement ou non équipé	C2 : Producteurs de riz équipés (traction bovine)	C3 : Producteur de riz + pêche ou maraîchage ou éleveur et autre	C4 : Producteurs semenciers	C10 : Femmes exploitantes
V2	Kéré Addoul Aziz 70 00 42 69	Maré Amado 76873505 Sawadogo Rasmané 61239117 Dabré Boureima 75420486 Nacoulma Souleymane 72 19 72 95	Sawadogo Tiégo 75127723 Yigo Issa 70835186 Saré Ladjini 70333306 Diénné T. Malick 75596186	Yigo Gilbert 75 63 15 38 Yigo Lédjim Pierre 65 71 63 51 Saré Abdoulaye Dabré Rasmané 73 10 50 43	Gouba Gognini 70705383 Konditamdé Christophe 76833718 Soré Dimsongda 75074904	Niim Sétou 75117935
V8	Kéré Nouroudine 70 13 67 27	Ouadaogo Kozinga 70123612 Tiemtoré Salif 66268264 Ouégraogo Harouna 70418794 Dabré Moumouni 75481561 Lengani Saïdou 70 31 15 76	Dabré Adama de Salif 70428011 Bamogo Pascal 74848269 Salbré Issouf 70106027 Kabré Marou 70656660 Dabré Issa de Noaga 70718504	Sawadogo Moussa 70 47 52 11 Ouédarogo Jean Baptiste 77 25 24 95	-	-
V10	Sana Djakaria 70 63 78 26	Zampou Adamou 72920477 Saré Mahamadou 66021285 Yabré Issaka 70106261 Saré Zbado 70886313	Zampou Mahamadou 75 80 00 11 Zampou Karim 70 10 50 98 Saré Lapanga 77 27 69 28 Bamboré Aly 74 12 89 18 Bancé Issa 75800011	Bambara Adama 70 82 96 39 Dabré Boukary 66 07 68 08 Guiébré Adama 72 92 04 77 Dabré Saïdou 72 92 90 25	Dabré Hamado 70 10 62 61	Diénné Fatoumata 70 10 62 61

Figure 5 : Photo lors de la séance de travail dans les villages en vue du choix des types d'exploitants à enquêter



- Déroulement des enquêtes terrains

Au total, 6 enquêteurs et un statisticien ont conduit les enquêtes sur le terrain. Les informations recueillies ont permis de créer une base de données informatises. Les informations sont en cours d'analyse et alimenteront la rédaction du rapport final détaillé. La recherche sur les innovations et la caractérisation ont fait l'objet de recherches et d'enquêtes particulières

- Réalisation des focus groupes

Plusieurs entretiens ont été réalisés auprès des responsables de plusieurs structures existantes.

1. Entretien avec le bureau de l'union des producteurs de riz (22/04/2013)

L'union des producteurs de riz de Bagre est créée en 2008 regroupe l'ensemble des groupements de producteurs de riz de Bagre installés dans les 16 villages érigés en V1a; V1B ; V2, V3 ; V4 et V5 de la rive gauche et en V1 ; V2 ; V3 ; V4 ; V5 ; V6 ; V7 ; V8 ; V9 ; V10 de la rive droite. Elle regroupe également les groupements des semenciers et les groupements de producteurs de banane. L'assemblée générale de l'union est composée de cinq membres délégués par groupement ou village soit au total 80 membres. Un bureau exécutif dirige l'ensemble des activités. L'objectif général de l'union est d'offrir des services aux membres sur l'ensemble des segments de la chaîne de valeur de la filière riz : approvisionnement, production, transformation et commercialisation. Lors des échanges et du focus groupe, les participants ont fait les constats suivants :

Constats au niveau organisationnel et gouvernance (capitaux sociaux)

- L'union a connu entre 2008 et 2010 une série de difficultés liées au faible niveau de compétence de ses membres dirigeants qui a conduit à un renouvellement du bureau en 2011,
- Les relations entre les groupements de bases et l'union restent fragiles. Toutefois, entre 2011 et 2012 les groupements membres ont consenti de faire des cotisations spécifiques en raison de 1 000 000 FCFA par groupement membre en 2012 afin de permettre à l'union de constituer une caution bancaire dans le cadre d'un prêt contracté de CORIS Banque d'un montant global de 200 000 000 FCFA pour permettre l'achat de l'engrais au profit des membres; et des cotisations obligatoires fixées à 100 000 FCFA par groupement et destinées au fonctionnement de l'union,
- Grâce à l'appui des financements de la maison de l'entreprise, l'union vient d'entreprendre des formations au profit de ses membres sur divers thèmes dont : l'organisation coopératives, la formation en aviculture.
- La gouvernance au sein des groupements est d'un très faible niveau : manque de cotisation, manque de système de gestion approprié des ressources collectives, et d'activités spécifiques en direction des membres,
- L'esprit individualiste prévaut au niveau des producteurs plutôt que l'esprit coopératif. Jusqu'en 2011, chaque producteur est responsable de la mise en valeur de son exploitation (approvisionnement, production, commercialisation) mais depuis lors, l'union commence à intervenir comme acteur dans l'approvisionnement en intrant.
- L'union entretient des liens de partenariats avec Coris Banque (institution de financement), la SONAGESS comme partenaire commerciale.

- Toutefois on note l'existence de nombreux réseaux parallèles indépendants qui sont tissés entre producteurs individuels et agro dealers, collecteurs privés de riz, transformateurs, étuveuses, et de nombreux commerçants et réseaux de financement privés. Bien que ces réseaux pourvoient divers services aux producteurs, ils constituent des freins à l'harmonisation des actions aux seins de l'union.
- L'union ne dispose pas de stratégie et de plan de développement, on note l'absence de synergie au niveau de l'ensemble des actions entreprises.

Constats au niveau des capitaux naturels

- Une diminution des superficies cultivables compte tenu du nombre de plus en plus élevé des actifs dans les exploitations dont la superficie n'a pas évoluée depuis leur création (entre 0,5 et 1 Ha)
- Environ 10% des ménages ont pu agrandir leurs surfaces irriguées en 2011 à l'issue d'une nouvelle opération de distribution de parcelles à de nouveaux exploitants résidents au sein des mêmes ménages. Cette opération devrait permettre de décongestionner la surpopulation dans les exploitations. Au total, 1000 ha sur 1500 HA a été distribuées par Bagrépôle et ce, suite à des mouvements de revendication engagée par les producteurs. Dans certains ménages bénéficiaires des jeunes et des femmes ont été attributaires, ce qui a permis à ces ménages de disposer actuellement entre 2 à 3 Ha de surfaces irriguées.
- La majorité des champs pluviaux ont été récupérés par leurs anciens propriétaires sur la rive droite et sur la rive gauche ; ainsi que par les agropasteurs concernant les zones qui étaient à vocation pastorale et inappropriée à la pratique l'agriculture. De même, de nombreux champs de case sont en phase de disparition du fait l'urbanisation galopante de la commune de Bagré, d'où une diminution de la capacité productive des exploitants malgré la distribution de 1000 ha.
- En considérant que les champs pluviaux couvraient 1,2 HA par exploitants, on pourra estimer la perte potentielle de surface à 1920 HA.
- Il existe un sentiment de peur sur la sécurité de la terre. On note l'absence de titre de propriété pour les exploitants, aussi bien sur les terres irriguées que sur les habitations. Selon le bureau de l'union, « *les responsables de Bagrépôle ont demandé l'apurement des impayés sur les droits et taxes d'usages de l'eau avant qu'une solution négociée soit envisagée. Ces impayés sont estimés en moyenne à 100 000 FCFA / exploitant et concerne l'ensemble des 1600 exploitants au total* ».
- Les conditions d'accès à la terre n'ont pas été revues depuis l'installation des exploitants, ce qui ne présente pas une visibilité du profil des vrais propriétaires après plus de 15 ans d'occupation. On peut noter les cas de figure suivant : **i) il existe des propriétaires qui sont décédés et les ayants droits devenus les nouveaux occupants de fait, se livrent à des pratiques de locations. C'est dans cette catégorie de terre que l'on retrouve des femmes chef de famille qui ont hérités des exploitations de leur mari ; ii) il existe une autre catégorie d'occupants qui estiment que les surfaces irriguées ne sont plus rentables compte tenu du nombre de personnes à nourrir et qui préfèrent pratiquer la location en vue de revenus d'appoint. Ils sortent du système pour développer d'autres types d'activités soit dans la zone de Bagré ou hors de la zone de Bagré. iii) il existe une catégorie constituée de ménages dont les enfants ont immigrés vers d'autres régions ou à l'extérieur et qui se**

retrouvent sans main d'œuvre permanente, certains d'entre eux sont contraints de pratiquer la location et sorte du système. iv) Et enfin, la quatrième catégorie est constituée des exploitants surendettés auprès des agro dealers qui sont obligés d'opérer pour le compte de ces derniers.

- Le droit de la femme est très faible mais commence à évoluer depuis la distribution des nouvelles parcelles. Néanmoins, on retrouve des femmes chef d'exploitation qui sont garantes des parcelles de leur mari décédé au nom des familles. On retrouve surtout les femmes dans d'autres activités : étuvages, transformation de poisson, maraichages etc.
- Sur la diversification de la production, malgré les besoins exprimés par de nombreux producteurs, les conditions difficiles liées à la disponibilité des terres n'ont pas permis de développer de famille de produits avec les mêmes moyens de productions disponibles.
- Difficultés d'opter pour la diversification de la production compte tenu de la limitation des parcelles et des moyens de promotion des autres familles de produits : production maraichère, produits d'élevage. Les initiatives entreprises par les individus sont des activités isolées qui ne bénéficient pas d'encadrement spécifiques.

Constats au niveau des systèmes de production

- La qualité du riz produit varie selon les producteurs et on constate le manque d'homogénéité lors du regroupement des stocks. Les causes sont multiples : absence du respect du calendrier cultural (chaque producteur produit en fonction de sa capacité d'acquisition des intrants et de son calendrier personnel), absence des normes de qualité de l'engrais, absence de respects des normes en matière de dosages
- Le faible niveau de performance des producteurs : faible rendement (4,5 tonnes/ HA contre 6 tonnes/ HA comme rendement de référence). Les rendements sont restés stagnants et franchissent difficilement la barre de 4,5 tonnes depuis l'installation des producteurs.
- La recherche de solutions dans l'approvisionnement de l'engrais à amener, l'union a contracté un prêt bancaire (auprès de Coris banque) qui a permis l'acquisition d'engrais de qualité en 2012 au profit des groupements membres. Afin d'appuyer les producteurs à une bonne préparation des sols et inciter au respect du calendrier cultural, elle envisage d'acquiescer en 2014 un tracteur, des motoculteurs pour offrir des services appropriés à ces membres.
- La croissance de la production prévue en 2012 est extensive et est due à l'acquisition des nouvelles surfaces : La production de riz qui se situait à 7 800 tonnes (1600 producteurs en raison de 4,5 tonnes/ha), passeront à environ 11 700 tonnes avec les 1 000 HA supplémentaires distribuées
- Sur le plan des variétés produites, on a la variété 44-18 (disparu à cause des maladies), la TS10 (disparu), 035 (disparu), FKR 19 (actuellement produite), la Nerica 56 (produite), la Nerica 60 (produite), la Nerica 62 (produite) et la TS2 (produite). Ces variétés produites sont adaptées aux besoins des consommateurs.
- Les variétés sont introduites en général avec l'appui de l'INERA, mais parfois sous l'incitation des groupements paysans qui font les démarches nécessaires. Par ex : le groupement du V2 à mener les démarches auprès de l'INERA en 1998 pour introduire la FKR 19 à Bagré.
- Sur le plan de la commercialisation du riz, le marché est porteur et l'union entretient des relations avec certains partenaires présents sur place avec l'association des transformateurs de riz et avec la SONAGESS

Constats au niveau des capitaux humains

- La plupart des exploitants sont des hommes chef de manages. Et quelques-uns sont dirigés par des femmes dont les maris sont décédés.
- La majorité des exploitants sont analphabètes et n'ont pas bénéficiées de formations techniques suffisantes depuis leurs installations. Le taux de couverture du conseil agricoles avoisine un conseiller agricole pour 200 producteurs contre une norme indique d'un conseiller agricole pour 100 producteurs. le taux d'encadrement est très faible.
- Le nombre d'actifs dans les ménages qui était estime à l'ordre de 4 actifs en moyennes au moment de l'implantation des exploitants, se situe autour de 12 à 14 de nos jours. On observe ne surpopulation pour chaque unité de parcelle,
- La main d'œuvre occasionnelle constitue un besoin permanent des exploitants lors de la préparation des sols, du repiquage du riz, et du battage. Le besoins varie en fonction de la quantité de main d'œuvre permanente disponible dans le ménage.
- Elle est disponible à moindre cout à la rive droite compte tenu de sa proximité avec des villages, par contre son cout est très élevé à la rive gauche compte tenu de l'urbanisation de la commune.
- Toutefois, pendant la campagne pluvieuse, la main d'œuvre occasionnelle devient rare du fait du départ des saisonniers dans leurs villages, et cela induit des difficultés dans le respect du calendrier cultural.

Constats au niveau des capitaux financiers

- L'absence d'institution financière pour le financement régulier des activités
- Absence de stratégie pertinente de négociation de crédit, au niveau groupement, individu et au niveau union,
- Le faible niveau de contribution des groupements aux ressources de l'union d'où le faible niveau de fonds propres de l'union
- L'absence de partenaires pour le financement des activités non financières (formations, conseils agricoles)

Constats au niveau du capital physique

- L'absence d'équipements propres de l'union
- Existence d'un siège et d'une salle de réunion facilitant l'organisation des réunions et les rencontres d'échanges
- Chaque groupement membre dispose d'un magasin de stockages et d'une décortiqueuse. Mais les décortiqueuses sont non fonctionnelle d'où un échec au niveau de l'autonomisation des groupements.

Constats au niveau politique (Relation avec Bagrépôle et la maison de l'entreprise)

- L'absence de visibilité pour les petits exploitants dans le futur schéma d'aménagement de la plaine par Bagrépôle.
- L'agrobusiness va créer une demande croissante de main d'œuvre et entrer en compétition avec les petites exploitations, ce qui risque d'accroître le cout de la main d'œuvre
- L'union ne dispose pas de capacité d'influence des politiques de mie en valeur en cours de réalisation compte tenu de l'absence d'une vision et d'une stratégie de développement propre.

Les perspectives

- L'union revoit à court terme compte de renforcer les capacités des groupements à travers des formations des magasiniers dans les villages afin d'en assurer une meilleure gestion des stocks de riz paddy, et également un voyage d'étude au Niger afin de bénéficier des expériences des producteurs du Niger. Afin, elle prévoit des formations de ses membres en marketing et dans le domaine de la commercialisation du riz.
- Acquérir des motoculteurs et des tracteurs pour offrir des services aux producteurs et améliorer son autofinancement grâce aux revenus générés.
- En accord avec les objectifs de Bagrépôle, l'union prévoit mettre en place 3 campagnes de production dont 2 campagnes de riz et une campagne de production maraichère

Question subsidiaires sans réponses lors des discussions

-	Comment assurer une bonne gestion du matériel collectif ?
-	a gestion, pourrait-elle être assurée par un prive pour directement par l'union ?
-	Comment financer le tracteur et les autres équipements agricoles ?
-	Par quel type de mécanismes ?
-	par quel type produit financier adaptée ?
-	La gestion du tracteur et du matériels collectifs, pourra telle participer à l'autofinancement du fonctionnement de l'union ?

1. Entretien avec étuveuses de riz

Union créée en 2010 avec 10 groupements au départ. Elle compte 18 groupements et 460 membres de nos jours (*chaque V a un groupement sauf le V1b rive gauche et le V2 rive droite qui ont chacun 2 groupements*).

Constats au niveau des Capitaux physiques :

- L'union dispose d'un siège qui abrite ses ateliers de décortilage, un grand magasin en finition, des bureaux, une aire de séchage et un hangar. Ces infrastructures ont été réalisées avec le soutien d'OXFAM Intermond.
- Elle dispose de machines fonctionnelles pour le décortilage du riz et vient d'acquérir 2 nouveaux tamiseurs non encore implantée pour renforcer la capacité de décortilage et d'améliorer la qualité du produit fini. Elle dispose des marmites et fourneaux pour l'étuvage du riz. Ces machines ont été acquises avec le soutien de OXFAM Intermond

Constats au niveau des Capitaux intermédiaires

- L'Union peut traiter jusqu'à 200 T de riz par mois selon la disponibilité des stocks. La matière première est achetée avec les producteurs. L'Union dispose d'une capacité d'achat de 50 000 000 de FCFA (crédit Coris Bank) mais ne peut dépasser 25 millions du fait de la faiblesse de sa capacité de stockage. Pour 100 Kg de riz paddy, l'Union sort en production de saison sèche (récolte de mai à juin) environ 60 Kg de produit fini et en production de saison pluvieuse (récolte de décembre à janvier) environ 50Kg. Les femmes pensent que c'est le climat-le froid qui joue sur les rendements, mais les producteurs pensent que c'est la faible application de l'engrais qui est la

principale cause de baisse de rendement. Hypothèses au niveau des pratiques paysannes: les producteurs n'ont pas de moyens pour acquérir suffisamment d'engrais et soit en achètent peu ou utilisent une partie pour le pluvial ;

Constats au niveau des Capitaux humains

- Les membres ont pratiquement toutes été formées et le protocole pour l'étuvage est rappelé à chaque groupement qui a son tour de travail. L'apprentissage est continu grâce aux appuis de OXFAM Intermond qui organise la formation et introduit les nouvelles technologies et techniques d'étuvage. Par exemple, OXFAM a fait former son chargé d'appui aux étuveuses au Sénégal qui est revenu avec une technique d'étuvage qui évite de mettre le riz au contact avec l'eau, mais de disposer un récipient grillagé qui permet d'étuver le riz à la vapeur. L'avantage est que la dernière couche de riz en bas n'est plus en contact avec l'eau et la couleur et la texture du riz est homogène et le goût également. Avant la couche en bas était doré et il fallait le mélanger avec le reste pour minimiser les pertes.
- L'Union a bénéficié de voyage d'étude dans la plaine de la vallée du Kou dans l'Ouest du Burkina qui est très ancienne et qui abrite des groupements d'étuveuses de riz qui traitent avec des commerçants maliens pour la vente du riz étuvé. L'Union a opté de travailler avec la variété TS2 qui est très appréciée, disponible et peu exigeante en matière d'étuvage.
- L'Union dispose d'un personnel composé d'un gestionnaire qui tient une comptabilité matière de la production, du stockage et de l'écoulement du riz paddy et étuvé ainsi qu'une comptabilité financière, 4 meuniers ont en charge le fonctionnement des machines ;
- L'Union organise une rotation pour l'étuvage du riz et chaque groupement à son tour de travail pendant 3 jours. Les femmes elles-mêmes poursuivent l'activité en individuel et il arrive que l'Union achète avec elles pour renforcer son stock en fonction de la demande de SONAGESS. Une assiette de répartition des bénéfices a été mise en place et les femmes bénéficient individuellement de 70% des marges créées en fonction du nombre de jour de travail par opération. La rémunération pour chaque femme est de l'ordre de 50 000 FCFA/an.

Constats au niveau des Capitaux sociaux

- *Réseaux d'approvisionnement* : L'Union achète le riz directement avec les producteurs bord champ tout comme les commerçants. Son fonds de roulement a été constitué au départ par la cotisation des membres entre 1 à 3 T de riz paddy par membre qui ont été livrés à la SONAGESS et une marge de 10 FCFA par Kg a été versée dans les comptes de l'Union. Ceci a permis de disposer d'une somme de 2 millions durant la 1^{ère} opération. La deuxième opération a atteint 6 millions. Cet argent a été placé en fonds de garantie à la Caisse Populaire et l'Union a pu bénéficier d'un crédit de 12 000 000 (y inclus ses 6 millions). C'est ce premier fonds qui a servi à l'achat pour l'étuvage avant qu'elle ne bénéficie en 2012 du crédit Coris banque de 50 000 000 FCFA.
- *Réseaux d'écoulement* : il existe deux catégories de clientèle. La SONAGESS est le principal et les clients détaillant et semi-grossistes. Il y a chaque année un contrat avec SONAGESS et les femmes livrent en moyenne 50 à 100 tonnes par mois. Mais le prix fixé par la SONAGESS est jugé très faible car permet à peine aux femmes de s'en sortir : elles achètent le riz paddy entre 165 à 170 F le Kg au producteur, étuvent, conditionnent en sac de 25 Kg et livrent à la SONAGESS à 8000 F le sac et aux privés entre 8500 et 9000. Elles estiment que le prix de revient du sac est 7 500F. La

marge de 500F est absorbée par le cout l'emballage et le transport des champs au siège de l'Union. Le prix du riz payé par SONAGESS n'est pas avantageux pour les étuveuses et doit être renégocié. Le riz étuvé est disponible sur place en quantité et en qualité

- *Fonctionnement des OP* : les OP sont très dynamiques et l'Union fonctionne actuellement à son plein emploi. L'appui institutionnel d'OXFAM et de l'INERA y sont pour quelque chose. Les membres individuellement apprennent d'avantage de nouvelles techniques pour développer leurs propres activités et tirent parti financièrement de leur participation aux activités de l'Union.

Constats au niveau des Capitaux financiers :

- L'Union bénéficie de crédits de la Caisse populaire et de Coris bank et dispose également de fonds propres. Son patrimoine constitue une garantie consistante. Environ 300 femmes étuveuses ont bénéficié très récemment d'un crédit de 50 000 F par personne par le biais d'une IMF.

Perspectives

L'Union a comme vision une modernisation de son unité de transformation qui vise à automatiser toutes les opérations (décorticage, étuvage, conditionnement) afin de diminuer la pénibilité du travail des membres et à augmenter sa capacité de production. La modernisation doit permettre d'améliorer la qualité du riz

2. Entretien avec transformatrices de poisson

L'activité de transformation de poisson a commencé depuis l'installation des producteurs (il y a de cela 18 ans)

Au départ les femmes ont mené en individuel leur activité, qui était du reste illégale, car les pêcheurs faisaient une fraude au niveau du barrage qui n'était pas encore ouverte à la pêche. Les femmes conduisaient l'activité de façon artisanale.

Au fil du temps, elles ont senti la nécessité de se mettre ensemble pour pouvoir bénéficier des aides et constituer un groupe soudé pour faire face aux pêcheurs et le premier groupement est né.

Un projet dit projet pilote est intervenu en 2003 et a fait des appuis aux femmes transformatrices : formation sur la fumure du poisson, équipement en grillage aux femmes, dotation de fours chorcor, voyage d'étude au Sourou, etc. Il a aidé les femmes à mieux structurer leurs groupements qui étaient au nombre de 4.

Une Union provinciale a été mise en place avec 17 groupements à l'échelle de la Province. Les femmes de Bagré n'ont pas pu affirmer leur leadership dans cette Union parce qu'elles étaient minoritaires (4 sur 17) et leur activité était moins importante que celle des villages se situant en aval du barrage. Le fonctionnement de l'Union provinciale s'est vu très rapidement confronté à des difficultés au regard de la dispersion des membres, des problèmes de cohésion et du manque de transparence dans la gestion. Les femmes de Bagré ont quitté pour créer leur Union en 2011 avec 7 groupements et environ 200 membres. Ce regroupement se prête mieux au contexte de proximité et de similitude des intérêts. La viabilité de l'Union départementale est plus probante et aurait dû être le chemin normal pour arriver à la Provinciale ? En dépit de la création des groupements et de l'Union, les femmes travaillent toujours en individuel.

L'idée de créer une coopérative de vente, qui va rassembler les stocks invendus de poisson pour les exposer au centre et rechercher des marchés est en cours de réflexion.

Constats au niveau des visions :

Les femmes veulent travailler à renforcer et améliorer leurs performances et leur organisation afin d'accroître leur offre et leurs revenus

Conditions-cadre : Intensifier et élargir les étangs de pisciculture, installer des chambres froides pour permettre la conservation du poisson afin de permettre la constitution de stock et augmenter ainsi la capacité de production des femmes. Créer une coopérative de pêche pour les organiser davantage et créer les conditions d'un partenariat gagnant-gagnant entre les 2 acteurs

Constats au niveau des Capitaux physiques :

L'Union dispose d'1 terrain d'1 ha attribué sur demande par la MOB qui abrite leur siège qui a été cofinancé par le PADABB et la commune de Bagré (15 000 000 et 4 000 000 soit 19 millions). IL faut noter qu'elles ont dépensé environ 300 000 FCFA pour le bornage du terrain sur fonds propres (cotisation des membres): un bâtiment et des fours de fumures ont été construits mais les femmes se plaignent sur la qualité de l'infrastructure et la fonctionnalité des fours qui auraient été fait suivant la vision de l'Entreprise et non la leur.

Constats au niveau des Capitaux humains

- 70% d'entre elles ont une maîtrise suffisante de leur activité. Elles seraient devenues des expertes souvent sollicitées pour des prestations. A cet effet elles auraient formé sur demande du PADABB des femmes de Tenkodogo, de Béguedo et de Diapaga. En termes de savoir-faire, elles estiment être au-dessus des itinéraires techniques donnés par les formateurs en ce sens qu'elles ont expérimentés et découverts que ;
- Elles ont innové leur pratique divers points : i) le bois utilisé pour la fumure du poisson joue sur le goût et le parfum du poisson fumé. Il y a des espèces de bois qu'il faut utiliser qui ne donnent pas de la fumée noirâtre et qui ne dégagent pas des odeurs fortes ; ii) Pour la friture, le principe d'essorer et d'étaler le poisson avant friture change le goût du poisson et sa couleur. Pour que le poisson garde un goût fort, sa texture et sa couleur doré ou blanche, il faut passer directement de l'eau de rinçage à la poêle ; iii) Le poisson fumé sans qu'il sèche ne se conserve pas bien car il pourrit. Si l'on veut conserver du poisson dont la chair reste tendre, il faut après fumure la conserver au frais. Avec ces 3 principes le poisson se vend mieux. IL faut communiquer et échanger avec le client sur ses préférences et lui fournir ce qu'il recherche
- Les formatrices travaillent avec la main d'œuvre familiale et en cas de besoin se font aider par des aides ménagères payées entre 5 000 et 8000 FCFA par mois.
- Écoulement : 1 Kg de poisson fumé= 3 Kg de poisson frais. Chacune vend dans son réseau sur place ou avec des clients dans les différentes villes. Le Kg de poisson fumé coûte 3000FCFA. L'activité a pris de la valeur mais la matière première décline. La rentabilité est plus élevée maintenant que de par le passé.

Constats au niveau des Capitaux sociaux :

- *Réseau d'approvisionnement* : les transformatrices passent pour la plupart des contrats d'exclusivité d'achat avec les pêcheurs. La condition est d'équiper le pêcheur (pirogue, filets, cages, hameçons, etc. un kit complet coûte environ 200 000 FCFA). Chaque femme a son pêcheur. Celles qui ont peu de moyens achètent ce qu'elles gagnent avec des pêcheurs qui ne sont pas sous contrat.
- *Organisation de l'Union* : avant il avait été mis en place un comité de gestion composé des transformatrices, des pêcheurs, du PAIE et de la mairie pour fixer le prix du poisson. Ce COGES n'est plus fonctionnel. Le prix est fixé par le pêcheur et varie de 500 à 1500F le Kg en fonction de la taille du poisson.

Constats au niveau des Capitaux politiques

- une taxe avait été instituée par le PAIE sous forme de permis d'achat du poisson en raison de 250F par opération d'achat. Avec la rareté du poisson, l'approvisionnement n'est pas constant. Les femmes ont protesté et ont obtenu de ne payer cette taxe que si le poisson est disponible. De fait, cette taxe n'est plus très fonctionnelle. La commune a tenté d'instaurer une taxe qui a été rejetée par les femmes en ce sens qu'elles ne voient aucune action de la mairie en leur faveur.
- La rareté du poisson est liée à la pression de la pêche et aux mauvaises pratiques de pêche : les périodes ne sont pas respectées et les pêcheurs utilisent une technique dite du « battage de l'eau » qui consiste à taper le fonds de l'eau avec une grosse pierre suspendue aux filets pour faire du bruit et apeurer le poisson qui fuit vers les filets placés. Le gros poisson descend en profondeur pour s'abriter et les petits jouent le jeu et se font prendre. Les rites traditionnels sur le plan d'eau ne seraient plus exécutés ce qui aurait pour conséquence une faible production de l'eau qui refuse de donner son potentiel

Constats au niveau des Capitaux financier

- Les femmes s'autofinancent elles-mêmes. Certaines ont bénéficié récemment de crédit avec 1^{ère} agence de micro-finance. Les conditions d'accès sont plus favorables que celles de la CP mais restent néanmoins contraignantes en ce sens qu'il faut disposer d'un apport de 20% et payer un intérêt de l'ordre de 13,5% au bout de 6 mois de durée de crédit. Les conditions portent entre autre sur le principe de caution solidaire.

Constats : les femmes travaillent toujours en individuel pour la production du poisson, mais on sent qu'elles ont mis en place des liens de solidarité à travers les groupements. Il faut que l'Union démontre une valeur ajoutée afin de permettre aux femmes de se convaincre de l'intérêt d'y investir et d'y adhérer.

1. Entretien avec maraîchers

Union créée en 2011 avec 16 groupements dont 5 féminins et 1 mixtes avec environ 200 membres. Le 1^{er} groupement a été créé en 1998 par l'actuelle présidente qui est une pensionnaire du projet mille jeunes filles de la vallée du Sourou qui est arrivée avec son mari la même année pour s'installer à Bagré. Elle a fait une demande et a obtenu 1 ha pour faire du maraîchage.

- Conditions-cadre : terres sécurisées et affectées aux maraîchers (une demande sera de nouveau déposée), marché, dynamisation de l'Union pour accompagner les membres
- Capitaux naturels ; Les maraîchers n'ont pas de terres propres. Ils exploitent les réserves qui sont des terres situées dans les parties hautes des périmètres et qui n'ont pas encore été attribuées. Ces terres connaissent une occupation de fait des producteurs situés à proximité

qui les exploitent en saison d'hivernage. Ils les mettent en location ou les donnent aux maraîchers par campagne et la superficie évolue au gré de ces propriétaires de fait. Ce faisant les maraîchers sont dans une parfaite insécurité foncière d'une année à l'autre en dehors de la présidente et de son groupement de 18 membres en RGV1A qui dispose d'un ha. Une demande de terre a été faite et adressée à Bagrépôle dans le cadre de son appel. C'est une démarche inadaptée au statut de personne résidente, organisée et qui aurait pu bénéficier de superficies.

- Capitaux physiques : L'exploitation est individuelle mais certains se mettent parfois ensemble, pour faire face aux contextes difficiles de production : achat de motopompe, de tuyaux pour le drainage de l'eau ou pour la recherche de marché. Moins de 30% travaillent avec des motopompes. Les autres utilisent les puits et l'eau du canal. Cela est dû en partie à la faiblesse des superficies. Un producteur explique que sa motopompe est rangée parce que les propriétaires ont rongé ses superficies jusqu'à moins de 0,25 ha. Certains font des puits là où l'eau est éloignée, d'autres puisent directement dans le canal avec leurs arrosoirs
- Capitaux humains : Les maraîchers exerçaient pour la plupart cette activité avant de venir à Bagré. Ils estiment que plus de 50% d'entre eux ont une maîtrise parfaite de leurs activités et travaillent actuellement sans appui. Certains demandent des formations individuellement avec des prestataires privés. Ils ont bénéficié au titre de l'Union d'une formation en production d'oignon d'hivernage et la maison de l'Entreprise prévoit de les former. D'autres faisaient appel à une main d'œuvre expérimentée à Ziniaré, Loubila, Boulmiougou mais l'envergure de l'activité, les différentes méventes et problèmes rencontrés, l'absence de terres pour sécuriser les plans de production, les ont conduit à travailler avec leurs familles.

Capitaux sociaux :

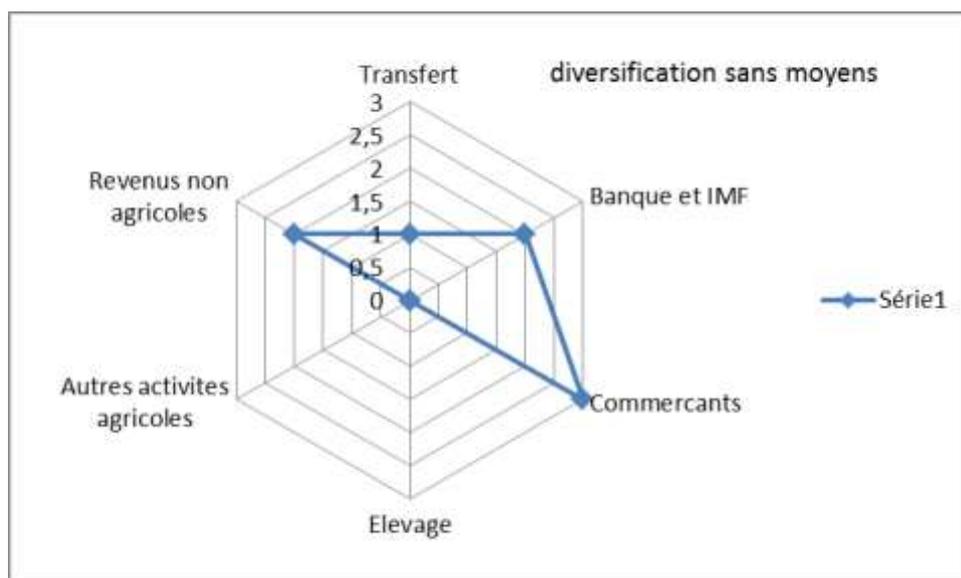
- Réseaux d'approvisionnement : pas de réseau d'approvisionnement en tant que tel et l'Union n'a véritablement pas encore fait des choses pour les membres. C'est la présidente en tant que membre de AGRODIA a pu négocier 20 T d'intrants qu'elle a mis à la disposition des maraîchers à crédit sans intérêt.
- Réseaux d'écoulement : Pour la distribution, chaque producteur a ses réseaux mais on note que les producteurs ont effectué des voyages d'affaire au Ghana, au Togo pour démarcher des acheteurs. Ces démarches ont été concluantes mais eux-mêmes n'ont pu honorer leurs engagements du fait de la faible capacité de production, de l'inaccessibilité et de la dispersion des producteurs. Ce faisant quand les clients arrivent, il leur faut sillonner les villages sur des pistes difficiles et arrivent à remplir rapidement leurs camions. Les clients préfèrent alors se diriger vers des zones de grande production, et où les producteurs sont mieux organisés. De plus en plus la production est orientée vers le local
- Fonctionnement des OP : les OP sont très informelles et n'ont pas bénéficié d'accompagnement. L'Union ne fonctionne pas au même niveau que les autres Unions telles les étuveuses, les transformatrices de poisson, etc. Les membres adhèrent faiblement et ne participent pas aux rencontres. L'Union n'a peut-être pas une offre qui réponde aux attentes des membres.
- Capitaux financiers : Les producteurs autofinancent leurs activités. Certains profitent des crédits intrants riz (exemple 1ère agence micro-finance) pour servir la culture maraîchère

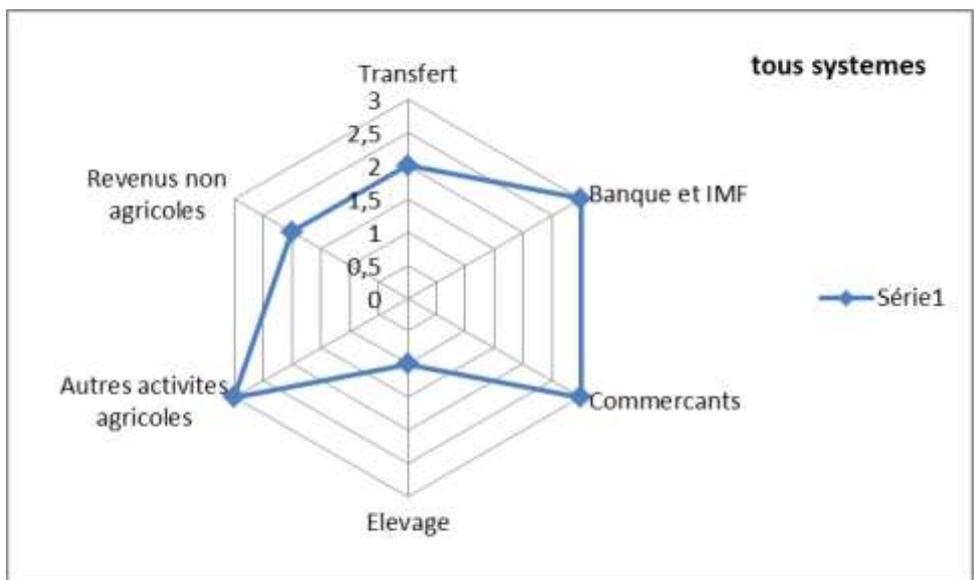
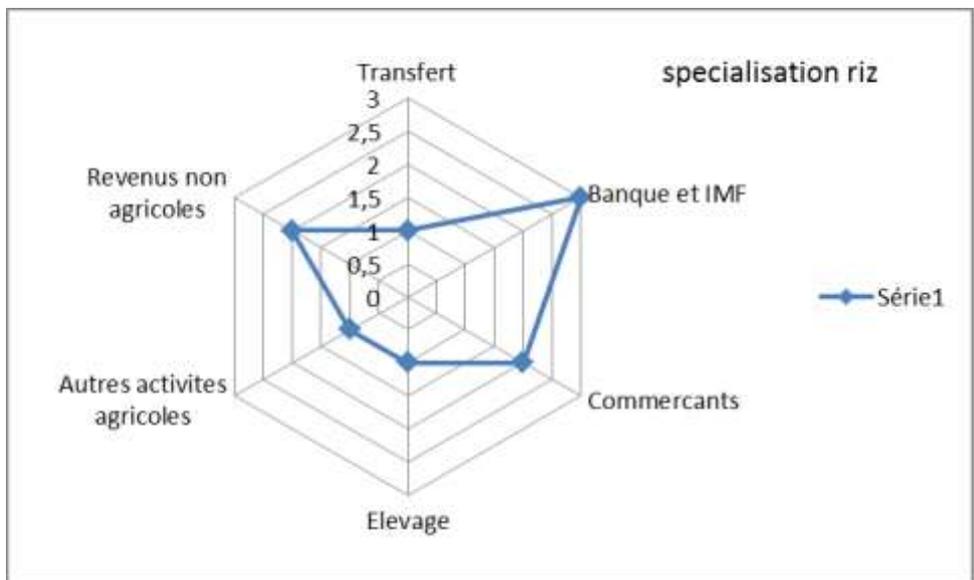
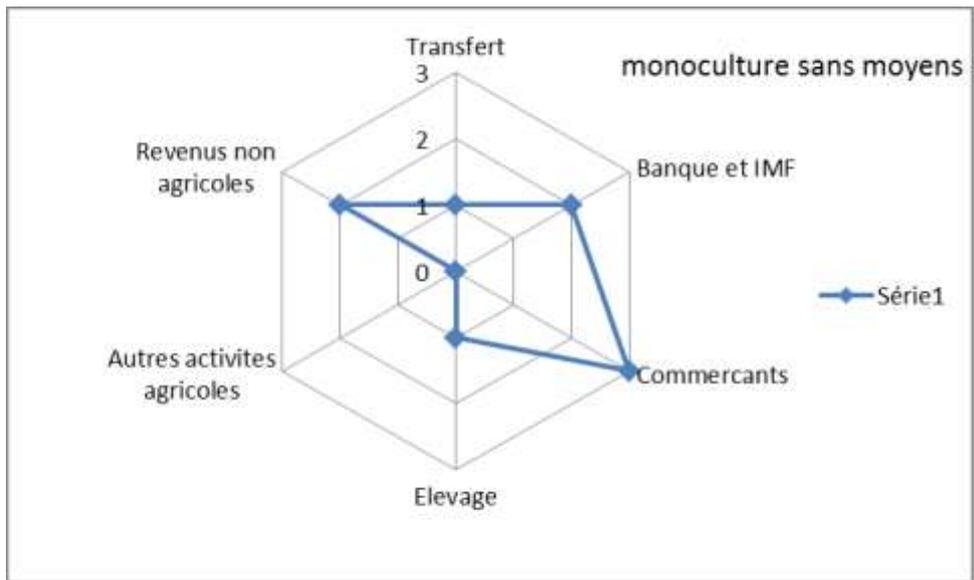
- Projections : Maraichage est plus rentable que le riz et constitue une vraie alternative par rapport à la culture du riz. Les maraichers y voient un avenir radieux car ils espèrent que Bagré pole dans le cadre de l'agrobusiness va favoriser l'implantation d'usines de transformation ou créer un marché qui va leur profiter.
- Quelques exemples d'éléments à prendre en compte dans l'analyse des capitaux (à compléter au besoin)

Types de capitaux	Type d'informations à prendre en compte dans l'analyse
Humain	<ul style="list-style-type: none"> - Structure de l'exploitation (taille, composition par âge, sexe, etc.) - Niveau d'éducation (éducation générale, professionnelle, formelle, non formelle) : il s'agit ici d'analyser les différentes formes et les sources de savoirs/connaissances - Selon les types d'exploitations il est important de voir comment sont prises les décisions de répartition de la main d'œuvre entre les différentes activités - Est-ce que l'emploi de main d'œuvre saisonnière est une pratique courante ? quelles exploitations la pratiquent et pourquoi ? - Selon les types d'exploitation quelles sont les contraintes liées à la disponibilité et l'utilisation du capital humain - Etc.
Social	<ul style="list-style-type: none"> - Réseaux et associations existantes - Fonctions économiques, sociales, etc. - Quelles sont les stratégies de mobilisation de ces réseaux, développées par les exploitations - Analyse des forces et faiblesses de ces réseaux dans les renforcements des moyens de subsistance durables - Etc.
Naturel	<ul style="list-style-type: none"> - Taille des superficies et des parcelles - Mode d'affectation et critères d'accès (pour les populations autochtones et les allochtones) - Evolution de la taille des superficies et des conditions d'accès - Analyse des différentes pratiques de tenure : emprunt, location, prêt, gage : décrire les mécanismes, les protagonistes/acteurs, les raisons, les conditions, les implications de ces différentes pratiques - Analyse de la dimension genre - Accès aux autres capitaux naturels : produits forestiers, de la pêche - Analyse des Forces Faiblesses, opportunités et menaces sur le capital naturel en fonction des types d'exploitations - Etc.
Financier	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des différentes sources de revenus des exploitations pour le financement de leurs activités (par exemple rôle et place des transferts, revenus tirés de l'emploi saisonnier ou permanent, etc. - Opportunités de financement existant : décrire les modes de financements existants : formel et non formels et les types d'activités financés - Analyse des conditions d'accès au financement - Accès au marché pour les différents produits : analyse des différentes opportunités

	<p>et contraintes liées au marché</p> <p>Contraintes pour la consolidation du capital financier en fonction des types d'exploitation</p>
Physique	<p>L'utilisation des équipements/intrants agricoles : type, source, mode d'acquisition, le cheptel : importance, mode d'accès et d'accumulation, rôle dans l'exploitation</p> <p>Analyse des contraintes liées à l'accès et l'accumulation du capital physique</p> <p>Etc.</p>
Politique	<p>Liens avec le pouvoir politique local</p> <p>Perception des exploitations agricoles sur leur pouvoir à influencer les décisions politiques</p> <p>Les choix faits au moment des élections (locales) sont-ils une forme de sanction (positive ou négative) du degré d'implication des pouvoirs politiques locaux dans la prise en charge des problèmes vécus au niveau des périmètres ?</p>

Annexe 2 : Sources de financement par typologies





Annexe 3 : travaux de groupes

GROUPE N 1

Solutions proposées face aux problèmes

- Dédommager les éventuelles victimes en leur octroyant des parcelles ailleurs
- Attribuer de titres fonciers aux ménages
- Prioriser les couples qui se sont formés au sein des anciens ménages (producteurs) dans nouveaux aménagements
- Soumettre les doléances aux autorités locales (Mairie, Bagré)
- Bagrépôle doit prendre des dispositions en la matière
- Plaidoyers auprès de Bagrépôle pour la prise des dispositions en la matière
- D'ici 5 à 10 ans, si les préoccupations ici soulevées par l'enquête ne sont pas prise en compte et des solutions appropriées trouvées, les producteurs de type exploitation familiale connaîtront un recul dans la production avec pour conséquence
- Pauvreté
- Exode rural, émigration, fuite de bras valides
- Délinquance juvénile
- Augmentation du taux de divorce

Solutions	Stratégie
Augmenter les superficies	Plaidoyer auprès des autorités pour des aménagements de basfond supplémentaire
Sécuriser les producteurs en leur	Bagrépôle doit prendre titre les dispositions en la matière
Attribuant un titre de propriété sur les terres	Application rigoureuse du cahier de charge par Bagrépôle
Respecter le cahier de charge de Bagrépôle en la matière	Réalisation de fosses fumières pour chaque exploitant
Augmenter l'utilisation du compost	Plaidoyer auprès de Bagrépôle
Mettre à disposition des producteurs	Appui technique et matériel aux producteurs
Si possible des terres pluviales	Plaidoyer auprès des partenaires technique et financière (Bagrépôle, RMQ, Coris banque)
Accroître le rendement de terres irriguées par l'intégration de système de production	
Renforcer les producteurs en équipement agricole plus appui technique	

Liste de présence groupe N 1

N ordre	Nom Prénom	Structure	Contact
01	Balima Hamidou	CLE	70 75 26 72
02	Dabre Hamado	UNION	70 79 20 66
03	Simake R.Edmond	" "	78 78 60 92
04	Nombre Nassikou	V2RD	70 41 94 09
05	Bidiga Issaka	UNION	73 58 82 04
06	Yabre Boureima	V5RD	70 88 02 12
07	Ouedraogo Yomdaogo	V1RD	71 30 90 34
08	Sare Hamado	V4RG	79 15 66 41
08	Diabo Kodio	V2RD	-
09	Dabre Doussa	UNION	70 66 34 88
10	Yoda Daouda	RMG	76 24 08 81
11	Sokgho Pascal	ETIVEUSE	72 35 13 23
12	Nombone Zenabo	UNION	76 55 80 22
13	Songolssaka	" "	70 10 62 61
14	Kabre Ousmane	" "	60 25 32 89
15	Boundaogo Ousseyni	BAGRE-POLE	70 43 61 79
17	Congo Amos	DRASA/CES	70 63 54 69

GROUPE N 2

Solutions proposées face aux problèmes

Équipement agricole

- Les différents villages doivent soutenir l'union afin qu'elle puisse trouver un traducteur/
- Aider l'union à trouver une paire de bœufs et charrue pour chaque producteur
- Trouver les voies et moyens pour accéder au crédit de tracteur par FEER à travers l'union
- Amener un privé à venir avec ses tracteurs gérer les rizières (cultivé)
- Voir comment faire pour gagner les batteuses
- Mieux organiser nos groupements pour appuyer l'union dans les recherches des financiers à travers Berri, Bagrépôle

Infrastructure de stockage

- Augmenter les aires de séchage/qualité riz
- N'y a pas de voie pour accéder au magasin de nos villages
- Augmenter le nombre de magasin
- Pas de proximité des pièces
- Contacter les gens de l'union pour avoir un contrat avec la SONAGES

Disposition d'irrigation

- Ouvrages par palim des drains d'évacuation d'eau d'irrigation et de pluie
- Amener tous les producteurs à ne pas avoir des impayés de redevance d'eau

- Insuffisance d'agent agricole dans les villages
- Les rivières louées (les locataires ne s'occupent pas de l'entretien ni ne payent pas les redevances d'eau)
- Poser le crédit d'engrais en même temps (avec redevance d'eau)
- Les groupements doivent être efficaces dans la gestion de besoin de leur village afin d'éviter de s'enfoncer dans les pertes
- Les voies dans les rizières à réhabiliter afin de faciliter le passage des charrettes
- Bagrépôle doit veiller à rappeler aux groupements de présenter au moins deux bilans/années

Liste de présence du groupe N 2

- Sawadogo Mousa
- Dabré Adama Jonas
- Samadoulougou Issa
- Kaboré Marou
- Sibaré Tasseré
- Dabré Malick
- Bandago Adama
- Soulgané Salif
- Mamboré Boukaré
- Millogo Abdoul-Aziz
- Sawadogo Moumini
- Yelbi Razak
- Dabré Soumaila
- Dondassé G. Boukaré président
- Sawadogo W. Marcul secrétaire

Groupe N 3

Solutions proposées face aux problèmes

Les capitaux humains /Aspects à Améliorer

- La main d'œuvre : améliorer le niveau d'équipement
- Stratégie : appui de l'état pour l'équipement de producteurs et aussi l'organisation interne des producteurs à travers leur coopérative
- Les jeunes : prendre en compte les jeunes actifs de l'exploitation tout en les encourageant par des récompenses
- Stratégie : améliorer les rendements de l'exploitation et diversifier les activités (embouche bovine, élevage, volaille...)
- La raréfaction de la main d'œuvre : encourager les jeunes à se fixer dans le territoire en leur offrant des opportunités d'activité.
- Stratégie : diversifier les activités, création d'emplois
- D'ici 5 à 10 ans la main d'œuvre à Bagré sera difficile (rareté et coût élevé)

- Les capitaux sociaux : réorganiser les groupements selon le mode par affinité, développer coopératif des producteurs, renforcer les capacités des gestions des responsables des groupements, l'application des textes (règlement intérieur)
- Stratégie : faire un diagnostic profond des organisations ; en vue de leurs restructuration
- Place et rôle de l'union : constituer un fond de roulement consistant pour mener les activités, disposer de programme d'activité périodique. Améliorer l'offre de service au profit des membres
- Stratégie : responsabilisation de l'union
- Le réseau d'encadrement ; améliorer le radio (un encadreur pour cent producteurs au moins de cent), renforcer les capacités techniques des producteurs
- Stratégie : procéder au recrutement des conseillers agricole

Liste des membres du groupe N 3

- Bangré L. Didier V1A (RG)
- Yaalla Salif V9 (RD)
- Rouamba Mahamadi V5 (RG)
- Guebré Seydou V2 (RD)
- Bamogo Pascal V8 (RD)
- Welgo Mahamoudou V5 (RG)
- Dabré Salam V9 (RD)
- Wandaogo Kouzarbou V8 (RD)
- Tientoré Salif V8 (RD)
- Zanré Hamado V4 (RD)
- Zampou Adamou V10 (RD)
- Sidibe Gaoussou Bagrêpôle

Annexe 4 : liste de présence à la restitution à Bagré

Objet : Restitution Étude sur la recherche action/innovation paysanne à Bagré

Bagré du 30 avril au 02 mai 2013

Liste de présence des participants

N ordre	Structure	Noms et Prénoms	Ville de provenance	Téléphone
1	Union	Bantango Adama	V1RD	70 10 59 31
2	Union	Ouelgo Rasmane	V1A	70 92 46 17
3	Union	Lingani Faidou	V4	70 98 75 32
4	Union	Bandaogo Mahama	V6	76 38 01 62
5	Union	Sawadogo Wendyida Marcel	V8RD	70 10 62 75
6	Union	Sampou Adamou	V10	72 92 04 77
7	Union	Bambora Yacouba	V3RG	70 51 53 17
8	Union	Dabre Soumaila	V1BRG	70 02 89 39
9	Union	Zampou T. Ousmane	V1A	70 04 67 57
10	Union	Zombre Mariettou	V2RG	79 04 08 76
11	Union	Nombre Zenabou	V4RG	72 35 13 23
12	Union	Kereouleymane	V4RG	72 86 62 75
13	Union	Yala Salif	V9	70 10 76 03
14	Union	Rouamba Mahamadi	V5RG	72 50 41 17
15	Union	Samandougou Salifou	V5RG	73 71 15 34
16	Union	Sorgho N.Noel	V1B	
17	Union	Wandaogo Zakaria	V2RG	70 70 64 58
18	Union	Dabre Salam	V9RD	70 44 23 71
19	Union	Yara Boukare	V4RD	70 08 70 75
20	Union	Kinda Paul	V7RD	76 98 42 53
21	Union	Zanne Saibou	V5RG	72 74 27 04
22	Union	Nana Saidou	V2RG	70 04 67 25
23	Union	Yelbi Abdoul Razake	V1RD	70 63 73 06
24	Union	Sawadogo P.Etienne	V4RD	76 16 82 81
25	Union	Zanre Hamado	V4RD	72 92 48 01
26	Union	Welgo Mahamadou	V5RG	70 92 46 41
27	Union	Nonka Ousmane	V6RD	76 48 98 29
28	Union	Kabore B. Marcel	V7RD	70 67 59 65
29	Union	Samadougou Issa	V3RG	78 35 68 62/72 24 24 42
30	Union	Dabre Soumaila	V7RD	76 77 69 08
31	Union	Zindoni Salomon	V6RD	76 31 99 46
32	Union	Name Pascal	V6RD	76 94 61 87
33	Union	Kert Fulgence	V2RG	70 11 35 50
34	Bagre-Pole	Boundaogo Ousseyni	Bagre	78 43 61 79

35	consultant yirvouya	Ouedraogo Oumar	Ouaga	70 72 69 86
36	DRASA-CES	Congo G. Amos	Tenkodogo	70 63 54 69
37	Mairie	Moulane Sidiki	Bagre	70 88 01 94
38	Bagre-Pole	Kere Yacouba	Bagre	70 27 09 56
39	Bagre-Pole	Traore Moumouni	Bagre	70 78 00 64
40	Bagre-Pole	Sidibe Gaoussou	Bagre	79 37 00 00/70 08 60 30
41	Meda Fabrice corisbank		Corisbank Tenkodogo	78 27 02 12
42	Minoungou T.joseph coris bank		Corisbankouaga	78 56 56 90
43	Bossorobou	Tigasse Anakouba	Tenkodogo	40 71 01 61/70 26 84 83
44	SavadoMoumini	UNCN	Ouaga	76 60 60 56/50 31 31 54
45	Battiobo Christian O.N	Battiobo Chritian	Ouaga	70 56 60 66
46	Union	Bangre L. Didier	V1A	70 75 52 79
47	Union	Zampou Korim	V10RD	70 10 50 98
48	Union	Kabore Boukare	V1BRG	70 79 19 92
49	Union	Sangolssaka	U5/RD	76 55 80 22
50	Union	Dabre Ali	V7RD	75 08 70 17
51	Union	Sare Ousmane	V4RD	70 10 57 93
52	Union	Soulgani Yacouba	V2RG	71 66 55 16
53	Union	Wandaogo Kouzaribou	V8RD	70 12 36 12
54	Union	Dabre A.Z onace	V8RD	70 94 28 58
55	Union	Sare Hamado	V1RD	
56	Union	Dabre Malik	V7RD	70 06 02 18
57	Union	Salbre Abdoulaye	V2RD	76 17 07 84
58	Union	Dondance Boukari	V2RD	70 51 50 81
59	Union	Nombre Nassirou	V4RG	78 78 60 92
60	Union	Zandre Adama	V3RD	74 25 35 45
61	Union	Guene Karim	V3RD	74 48 55 27
62	Union	Soulgani Salif	V1RD	71 90 40 70
63	CRA-CES Goumbri	Gounbri Bouri Ambroise(CRA- CES)	Tenkodogo	70 15 65 09/40 71 04 03
64	Union	Weremi Assettou	V5RG	
65	Union	Welgo Arouna	V3RG	70 57 27 75
66	MEBF	Sawadogo A. Wahal		76 81 86 28

Annexe 6. Compte d'exploitation

REVENUS	%	QTÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
Superficie		1	Ha		-
Rendement		5	T/Ha		-
Riz récolté non décortiqué	100%	5000	kg	500	2 500 000
Perte		1000	kg	300	300 000
Total produit net (A)			kg		2 200 000
DÉPENSES		QTÉ	UNITÉ	PRIX	TOTAL
<i>Intrants</i>					
Semences		30	kg	1 500	45 000
<i>Fertilisants</i>					
NPK		4	sac de 50kg	21 000	84 000
Urée		4	sac de 50kg	21 000	84 000
Fumure organique					-
<i>Pesticides</i>					
Total		2	boite	2 500	5 000
Samory		4	sachet	1 250	5 000
Toxta		4	boite	7 500	30 000
Rambo		4	boite	7 500	30 000
Redevance eau		1	Forfait	12 500	12 500
<i>Main d'œuvre et opérations culturales</i>					
Labour		0	Forfait/Homme	30 000	-
Planage		0	Forfait/Machine	30 000	-
Nettoyage/préparation du sol		0	H/J	10 000	-
Pépinière		0	H/J		-
Semi ou Repiquage		1	Forfait	35 000	35 000
Sarclo-binage		0	H/J		-
Pulvérisation		0	Forfait	4 000	-
Récolte		1	H/J	20 000	20 000
Battage/vannage		1	sac	40 000	40 000
Transport pour faire sortir du champs		1	sac	40 000	40 000
Transport de la rizière a la maison			sac	250	-
Amortissement des équipements					62 500
<i>Frais de commercialisation</i>					
Pesée, emballage, sacs, transport		60	sac	300	18 000
Total dépenses (B)					501 000
Marge bénéficiaire (C)			(A-B)		1 666 000
Marge bénéficiaire en % des revenus			(C/A*100)		75,5%

PRODUCTEUR EQUIPES

REVENUS	%	QTÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
Superficie		1	Ha		0
Rendement		5	T/Ha		0
Riz récolté non décortiqué	100%	5000	kg	150	750 000
Perte			kg		0
Autoconsommation	13%	666	kg	150	99 900
Total produit net (A)			kg		650 100
DÉPENSES		QTÉ	UNITÉ	PRIX	TOTAL
Intrants					
Semences		35	kg	500	17500
<i>Fertilisants</i>					
NPK		4	sac de 50kg	21 000	84000
Urée		4	sac de 50kg	21 000	84000
Fumure organique					0
<i>Pesticides</i>					
Total		2	boite	2 500	5000
Samory		4	sachet	1 250	5000
Toxta		4	boite	7 500	30000
Rambo		4	boite	7 500	30000
Redevance eau		1	Forfait	12 500	12500
Main d'œuvre et opérations culturales					
Labour		1	Forfait/Homme	30 000	
Planage		0	Forfait/Machine	30 000	0
Nettoyage/préparation du sol		0	H/J	10 000	0
Pépinière		0	H/J		0
Semi ou Repiquage		1	Forfait	35 000	35000
Sarclo-binage		0	H/J		0
Pulvérisation		0	Forfait	4 000	0
Récolte		1	H/J	20 000	20000
Battage/vannage		1	sac	40 000	40000
Transport pour faire sortir du champs		0	sac	40 000	0
Amortissement des équipements					62 500
Frais de commercialisation					
Pesée, emballage, sacs, transport		60	sac	300	18000
Total dépenses (B)					463 500
Marge bénéficiaire (C)			(A-B)		186 600
Marge bénéficiaire en % des revenus			(C/A*100)		24%

PRODUCTEUR MANUEL

REVENUS	%	QTÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
Superficie		1	Ha		0
Rendement		4	T/Ha		0
Riz récolté non décortiqué	100%	4000	kg	150	600 000
Perte			kg		0
Autoconsommation	17%	666	kg	150	99 900
Total produit net (A)			kg		500 100
DÉPENSES		QTÉ	UNITÉ	PRIX	TOTAL
Intrants					
Semences		35	kg	500	17500
<i>Fertilisants</i>					
NPK		4	sac de 50kg	21 000	84000
Urée		4	sac de 50kg	21 000	84000
Fumure organique					0
<i>Pesticides</i>					
Total		2	boite	2 500	5000
Samory		4	sachet	1 250	5000
Toxta		4	boite	7 500	30000
Rambo		4	boite	7 500	30000
Redevance eau		1	Forfait	12 500	12500
Main d'œuvre et opérations culturales					
Labour		2	Forfait/Homme	20 000	40000
Planage		1	Forfait/Machine	30 000	30000
Nettoyage/préparation du sol		1	H/J	10 000	10000
Pépinière			H/J		0
Semi ou Repiquage		1	Forfait	35 000	35000
Sarclo-binage			H/J		0
Pulvérisation		1	Forfait	4 000	4000
Récolte		1	H/J	20 000	20000
Battage/vannage		60	sac	500	30000
Transport pour faire sortir du champs		60	sac	100	6000
Transport de la rizière a la maison		60	sac	250	15000
Frais de commercialisation					
Pesée, emballage, sacs, transport		60	sac	300	18000
Total dépenses (B)					476 000
Marge bénéficiaire (C)			(A-B)		24 100
Marge bénéficiaire en % des revenus			(C/A*100)		4,81903619
Marge sans considération de l'autoconsommation					124 000

Annexe 7: indicateurs de production à Bagré :

Calcul de l'amortissement des équipements

Équipement	Coût unitaire	Coût total	Durée	Coût amortissement annuel
Paire de bœufs de trait	200 000	400 000	4 ans	100 000
Charette	150 000	150 000	10 ans	15 000
Charrue	30 000	30 000	3 ans	10 000
Total		580 000		125 000
Coût par saison				62 500

Situation des aménagements au niveau de la zone de Bagré

Intitulés	Rive Droite	Rive Gauche	Total
Potentiel aménageable en gravitaire	3200 ha	4200 ha	7400 ha
Superficies aménagées pour les petits producteurs	1200 ha	685 ha	1885 ha
Superficies attribuées aux petits producteurs	1142 ha	628,64 ha	1770,64 ha
Superficies exploitées par les petits producteurs	986 ha	613 ha	1599 ha
Superficies aménagées pour les promoteurs d'agro business	0 ha	1 462 ha	1 462 ha
Total des superficies aménagées	1 200 ha	2 147 ha	3 347 ha
			45,22%
Total des superficies non aménagées	2000 ha	2 832 ha	4 832 ha
			54,77%

Sources : rapport synthèse de diagnostic de la structure, MOB, 2009.

Évolution du nombre d'exploitants et leur effectif

Le tableau ci-après présente l'effectif des exploitants sur la plaine de Bagré

Tableau 10: présentation de l'effectif des familles exploitant le périmètre de Bagré

(Statut des superficies et effectif des villages et des familles du périmètre de Bagré)

Intitulés	Rive Droite	Rive Gauche	Total
Superficies attribuées aux petits producteurs	1142 ha	628,64 ha	1770,64 ha
Superficies exploitées	986 ha	613 ha	1599 ha
Nombre de villages	10	6	16
Nombre de familles exploitantes	1025	648	1673
Superficie moyenne par famille	0,96 ha/famille	0,94 ha/famille	0,95 ha/famille
Taille moyenne ménage	10 personnes	10 personnes	10 personnes
Population estimée	10250 habitants	6480 habitants	16730 habitants

Sources : rapport synthèse de diagnostic de la structure, MOB, 2009.

Évolution des productions rizicoles et des rendements de la plaine de Bagré (1997-2008)

Années	Superficies totales exploitées (ha)	Taux d'accroissement Superficies (%)	Productions annuelles (tonnes)	Taux d'accroissement productions (%)	Rendements moyens (t/ha)
1997	648,0		3 013,0		4,7
1998	1 248,0	92,6	3 682,0	22,2	3,0
1999	1 548,0	24,0	6 439,0	74,9	4,2
2000	1 998,0	29,1	9 021,0	40,1	4,5

2001	2 294,0	14,8	12 431,0	40,1	5,4
2002	3 060,0	33,4	14 838,0	19,4	4,8
2003	2 836,0	-7,3	11 515,0	-22,4	4,1
2004	2 796,0	-1,4	13 116,0	13,9	4,7
2005	2 409,0	-13,8	9 965,0	-24,0	4,1
2006	2 673,0	11,0	10 739,0	7,8	4,0
2007	2 773,0	3,7	12 788,0	19,1	4,6
2008	3 700,0	33,4	18 952,0	48,2	5,1
Moyenne	2 331,9	20,0	10 541,6	21,7	4,4

Sources : MOB 2008

Évolution des rendements au cours de l'expérience pilote

Années	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Rendements (ha)	4,5	3,9	3,16	4,5	3,4	4,21	4,5	4,25	4,1	3,95	5,1	4,2	4,2	3,25	3,55	2,75

Sources : MOB et coopératives agricoles du PPS, 1997

Types d'aménagements et les bénéficiaires potentiels par zones

Types d'aménagement	Catégories de bénéficiaires	Grandes zones du Burkina
Grands aménagements (100 à 300 ha et plus)	Agro-industrie	SOSUCO, Bagré
	Paysannat, Promoteurs privés	Bagré, Sourou
Périmètres moyens (100 ha) Aval et autour de barrages	Paysannat sur initiative de l'Etat en concertation avec les communautés locales	Partout mais surtout au Plateau Central
Bas-fonds (20 ha)	Paysannat en concertation avec l'ensemble des utilisateurs	Surtout zones Ouest, Sud-Ouest et Centre-Est
Petite irrigation (moins de 1 à 20 ha)	Agriculteurs commerciaux organisés autour d'un espace délimité	Partout où l'eau est à moins de sept mètres de profondeur
Irrigation localisée (500 m ²)	Agriculteurs et groupes de jeunes sans emploi	A tester partout mais surtout pour zones à nappe profonde (Plateau central, nord)
Irrigation localisée (25 m ²)	Femmes (jardins familiaux)	Partout où l'eau est claire et peu disponible

Sources : rapport principal de politique nationale de développement durable de l'agriculture irriguée horizon 2015 (2004)

Types d'aménagement	Catégories de bénéficiaires	Grandes zones du Burkina
Grands aménagements (100 à 300 ha et plus)	Agro-industrie	SOSUCO, Bagré
	Paysannat, Promoteurs privés	Bagré, Sourou
Périmètres moyens (100 ha) Aval et autour de barrages	Paysannat sur initiative de l'Etat en concertation avec les communautés locales	Partout mais surtout au Plateau Central
Bas-fonds (20 ha)	Paysannat en concertation avec l'ensemble des utilisateurs	Surtout zones Ouest, Sud-Ouest et Centre-Est
Petite irrigation (moins de 1 à 20 ha)	Agriculteurs commerciaux organisés autour d'un espace délimité	Partout où l'eau est à moins de sept mètres de profondeur
Irrigation localisée (500 m ²)	Agriculteurs et groupes de jeunes sans emploi	A tester partout mais surtout pour zones à nappe profonde (Plateau central, nord)
Irrigation localisée (25 m ²)	Femmes (jardins familiaux)	Partout où l'eau est claire et peu disponible

Sources : rapport principal de politique nationale de développement durable de l'agriculture irriguée horizon 2015 (2004)